

LA PRATIQUE VETERINAIRE AU TOGO

THESE

Présentée et soutenue publiquement le 20 mars 1982 devant la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar pour obtenir le grade de Docteur Vétérinaire
(DIPLOME D'ETAT)

par

Nouréni GANYOU

né le 20 Janvier 1951 à ATAKPAME (TOGO)

Président du Jury : Monsieur François DIENG Professeur à la faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar.
Rapporteur : Monsieur Alassane SERE Maître de conférences à l'E.I.S.M.V, Dakar
Membres : Monsieur Ahmadou Lamine NDIAYE Professeur à l'E.I.S.M.V, Dakar
Monsieur Hervé DE LAUTURE Professeur à la faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar.

ECOLE INTER-ETATS
DES SCIENCES ET MEDECINE
VETERINAIRES DE DAKAR

LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT POUR
L'ANNEE UNIVERSITAIRE 1981-1982.

I.- PERSONNEL A PLEIN TEMPS :

1. PHARMACIE - TOXICOLOGIE

N..... Professeur
François Adébayo ABIOLA..... Assistant

2. PHYSIQUE MEDICALE - CHIMIE BIOLOGIQUE

N..... Professeur
Germain Jérôme SAWADOGO..... Assistant

3. ANATOMIE - HISTOLOGIE - EMBRYOLOGIE

N..... Professeur
Charles Kondi AGBA..... Maître-Assistant
Jean GUILLOTON..... V. S. N.
Nouréni GANYOU..... Moniteur
Jean-Jacques BOKALLY..... Moniteur
Amadou ADAMOU..... Moniteur

4. PHYSIOLOGIE - PHARMACODYNAMIE - THERAPEUTIQUE

Alassane SERE..... Maître de Confé-
rences
Algor THIAM..... Moniteur

5. PARASITOLOGIE - MALADIES PARASITAIRES - ZOOLOGIE

N..... Professeur
Joseph VERCRUYSSÉ..... Assistant
Louis-Joseph PANGUI..... Assistant
Sacca LAFIA..... Moniteur

6. HYGIENE ET INDUSTRIE DES DENREES D'ORIGINE ANIMALE

N.....	Professeur
Malang SEYDI.....	Maître-Assistant
Peter SCHANDEVYL.....	Assistant
Eugène BIADJA.....	Moniteur

7. MEDECINE - ANATOMIE PATHOLOGIQUE - CLINIQUE AMBULANTE

N.....	Professeur
Roger PARENT.....	Assistant
Théodore ALOGNINOUBA.....	Assistant

8. REPRODUCTION ET CHIRURGIE

N.....	Professeur
Papa El Hassan DIOP.....	Maître-Assistant
Fidèle Molélé MBAINDINGATOLOUM.....	Moniteur

9. MICROBIOLOGIE - PATHOLOGIE GENERALE - MALADIES
CONTAGIEUSES ET LEGISLATION SANITAIRE

N.....	Professeur
Justin Ayayi AKAKPO.....	Maître-Assistant
Jacques FUMOUX.....	Assistant
Pierre BORNAREL.....	Assistant de Recherches

10. ZOOTECHE - ALIMENTATION - DROIT - ECONOMIE

Ahmadou Lamine NDIAYE.....	Professeur
Oumarou DAWA.....	Assistant
Rémi BESSIN.....	Moniteur

II.- PERSONNEL VACATAIRE :

BIOPHYSIQUE

René NDOYE

: Maître de Conférences

Faculté de Médecine et de Pharmacie

Université de DAKAR.

Alain LECOMPTE : Chef de Travaux
Faculté de Médecine et de Pharmacie
Université de DAKAR

PHARMACIE - TOXICOLOGIE :

Mamadou BADIANE : Docteur en Pharmacie

BIOCHIMIE PHARMACEUTIQUE :

Mme Elisabeth DUTRUGE : Maître-Assistant
Faculté de Médecine et de Pharmacie
Université de DAKAR

Amadou DIOP : Assistant
Faculté de Médecine et de Pharmacie
Université de Dakar

AGRONOMIE :

Simon BARRETO : Maître de Recherches - O.R.S.T.O.M.

BOTANIQUE :

Guy MAYNART : Maître-Assistant
Faculté de Médecine et de Pharmacie
Université de DAKAR

DROIT ET ECONOMIE RURALE :

Mamadou NIANG : Chercheur à l'I.F.A.N.
Université de DAKAR

ECONOMIE GENERALE :

Oumar BERTE : Assistant
Faculté des Sciences Juridiques et Economiques
Université de DAKAR

III.- PERSONNEL EN MISSION : (Prévu pour 1981 - 1982)

ANATOMIE PATHOLOGIQUE GENERALE :

Michel MORIN : Professeur
Faculté de Médecine Vétérinaire
Saint Hyacinthe - QUEBEC

ANATOMIE PATHOLOGIQUE SPECIALE :

Ernest TEUSCHER : Professeur
Faculté de Médecine Vétérinaire
Saint Hyacinthe - QUEBEC

BIOCHIMIE VETERINAIRE :

François ANDRE : Professeur
E. N.V. - NANTES

CHIRURGIE :

André GENEVOIX : Professeur
E. N. V. TOULOUSE

PATHOLOGIE DE LA REPRODUCTION - OBSTETRIQUE :

Jean FERNEY : Professeur
E.N.V. TOULOUSE

PATHOLOGIE DES EQUIDES :

Jean Louis POUCHELON : Maître de Conférences
E.N.V. - ALFORT

PATHOLOGIE BOVINE :

Jean LECOANET : Professeur
E.N.V. - NANTES

PATHOLOGIE GENERALE - MICROBIOLOGIE - IMMUNOLOGIE :

Jean OUDAR : Professeur
E.N.V. - LYON

PATHOLOGIE INFECTIEUSE :

Jean CHANTAL : Professeur
E.N.V.- TOULOUSE

PARASITOLOGIE :

Jean BUSSIERAS : Professeur
E.N.V. - ALFORT.

JE DEDI CE TRAVAIL

- A la mémoire de ma tante OMOAYEWO
- A la mémoire de mes frères et de ma soeur.
- A mon père
Nous gardons toujours en mémoire vos conseils :
"CROIRE EN ALLAH"
- A ma mère
Noble modèle du sourire dans la tourmente et l'épreuve.
Puisse ce travail t'apporter consolation et satisfaction.
- A ma femme PAULINE
En gage de mon amour éternel et de ma reconnaissance pour
ta patience et ta confiance
- A mon fils MALICKY
Ta présence fait le bonheur de notre foyer.
Puisse Dieu te garder.
- A tous mes oncles et tantes.
- A mes frères, soeurs, cousins et cousines
L'expression de mon attachement affectueux
- A mes beaux parents
- A mes beaux frères et belles soeurs
Sincères affections et reconnaissance profonde
- Aux familles : TOSSIN - TODE - HOUNDALEOU - AFANOU - ABBEY
HAZOUNEY - FAYE - HODONOU - AGBOZO - SOGADJI - AGBA.
Vous m'avez affectueusement accueilli parmi vous
Mille fois merci
- Aux Docteurs : ALI NOURATOU - LOKOSSOU - DOSSA - BA ABOU SILI
HOUNKANLI - ADEHAN - SONHAYE - ODOU - GATSHE - BIADJA
et familles.

-Aux Docteurs : ELIE LABIKPO - CAMILLE ATCHADE - LEOPOLD
SAKITI - FRANCOIS TIONO - EDOUARD SOURCOU

- A Tous mes amis : BENINOIS - CONGOLAIS - NIGERIENS - VOLTAIGUE
Pour que notre amitié se traduise par une coopération étroite
entre tous nos pays.

- A mon ami MACAIRE KABORE

- A tous les étudiants togolais à l'E.I.S.M.V

- A tous les étudiants togolais à DAKAR

- A tous ceux qui m'ont rendu service dans la vie.

- A mon pays et au peuple togolais

- A mon pays hôte, le Sénégal.

- A nos maîtres.

- A Monsieur MAHADOU NIANG, chercheur à l'I.F.A.N

Vous nous avez encadré sans faille dans l'élaboration de ce travail.

Veillez trouver ici, l'expression de notre profonde gratitude.

- Au Docteur : CHARLES KONDI AGBA ; Maître Assistant à l'E.I.S.M L'E.I.S.M.V. de DAKAR

Vos conseils, et votre disponibilité nous ont permis de parfaire ce travail.

Veillez trouver ici, l'expression de ma modeste reconnaissance.

A nos juges

- A Monsieur FRANCOIS DIENG ; Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de DAKAR

Qui nous a fait l'insigne honneur d'accepter la présidence de notre Jury de thèse.

TOUTE NOTRE SYMPATHIE

- A Monsieur ALASSANE SERE : Maître de Conférences à l'E.I.S.M.V de DAKAR

Vous avez accepté avec plaisir et avec votre habituelle disponibilité, d'être le rapporteur de notre travail.

Nous ne saurions vous en remercier

PROFONDS REMERCIEMENTS

- A Monsieur AHMADOU LAMIRE NDIAYE : Professeur à l'E.I.S.M.V de DAKAR

Vous avez accepté avec une extrême indulgence de faire partie de notre jury de thèse.

Votre humanisme et votre goût pour un travail bien fait
nous ont beaucoup impressionné

RESPECTUEUSE ADMIRATION

- A Monsieur HERVE DE LAUTURE

Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de
DAKAR

Vous nous faites honneur en acceptant de siéger à notre jury.

VIVES REMERCIEMENTS

"Par délibération, la Faculté et l'Ecole ont décidé les opinions émises dans les dissertations qui leur seront présentées, doivent être considérées comme propre à leurs auteurs et qu'elles n'entendent leur donner aucune approbation ni improbation."-

INTRODUCTION

Le Togo est un pays en voie de développement où le secteur rural joue un rôle important dans la formation du produit intérieur brut (P.I.B) 26,9 p 100 en 1978

Il apparaît toutefois que les activités rurales sont surtout orientées vers l'agriculture, le paysan togolais étant d'abord et surtout un cultivateur.

Le déficit de la production de viande est tel que, la dépendance du pays pour son ravitaillement est chose permanente.

Cette situation s'aggrave au fur et à mesure que la population augmente et que le niveau de vie s'améliore.

Il se révèle indispensable d'augmenter la production togolaise, ce qui nécessite une profonde réorganisation de l'élevage.

Malgré cette mise en minorité de l'élevage, le Togo a, ces dernières années, formé un grand nombre de cadres supérieurs vétérinaires (42 Docteurs vétérinaires en 1981)

Dans ce présent travail nous nous proposons de cerner les différentes actions que mènent ces jeunes cadres pour sauvegarder et accroître le cheptel et de faire quelques propositions en vue de l'amélioration des productions animales.

Notre étude est subdivisée en trois chapitres successivement consacrés à :

- I L'état actuel de l'élevage et de la pêche au Togo.
- II L'élevage et le personnel technique vétérinaire.
- III Evolution et perspectives d'avenir.

AVANT PROPOS

PRESENTATION DU TOGO ET
GENERALITES ECONOMIQUES

I DONNEES GEOGRAPHIQUES

A - SITUATION - RELIEF - HYDROGRAPHIE

1/ SITUATION

Le Togo constitue sur le golfe du Bénin une étroite bande de terre orientée Nord Sud située

- en latitude entre le 6° et 11°

- en longitude entre le méridien de Greenwich et le méridien 1°40 EST.

Couvrant une superficie de 56 600 km² le Togo s'étend sur près de 700 km de longueur allant de l'Atlantique à la Haute Volta et sur 50 à 150 km de largeur entre la République populaire du Bénin et le Ghana à l'Ouest (Attignon n°8)

2/ RELIEF

Le relief comprend un ensemble de montagnes et de plaines.

a) Les montagnes

Elles forment une longue chaîne qui naît au Nord du pays et traverse la portion centrale dans le sens Nord-Nord-Est - Sud-Sud Ouest ; c'est la chaîne de l'ATACORA localement appelée les "Monts Togo". Sur cette chaîne, les principaux monts que l'on rencontre en descendant vers le Sud sont, les monts Defalè, Kabrè, les massifs de Tchaoudjo, les monts Barba Bassari, et les monts fazao.

Plus au Sud on a le plateau de l'Akposso et au Sud le mont Agou qui est le point culminant avec 986 m d'altitude.

De part et d'autre de la chaîne montagneuse centrale on distingue les plaines.

b) Les plaines

Celle du Nord ou plaine de l'Oti est formée de terrasses

alluviales avec des marécages et des méandres abandonnées. Elle est divisée en deux parties par un passage montagneux : la Cuesta gresseuse de Bombouaka et de Nâno 520 m.

La plaine du Sud se subdivise en deux zones selon la nature du sous-sol, par une ligne allant de Tsévié à Kouvé. Au nord de cette ligne on a une pénéplaine précambrienne avec quelques collines: Au sud s'étend une zone sédimentaire ou terre de barre, formée d'argile rouge ; ce sont des sols fertiles plus aptes à l'agriculture.

La côte togolaise est longue de 50 km, elle est basse, rectiligne et sablonneuse.

Ces montagnes et ces plaines constituant l'essentiel du relief du Togo sont parcourues par des fleuves et des rivières.

3/ HYDROGRAPHIE

Les cours d'eau du Togo forment trois systèmes bien distincts.

- Au Nord, le système de l'Oti, comprend outre l'Oti, la Koumongou, la Kara et le Mô comme affluents:

- Le système du Mono au sud, comprend le Mono et ses deux principaux affluents, l'Anié et l'Ogou.

Le Mono prend sa source dans les monts Alledjo en région centrale. Il fait frontière, entre le Togo et le Bénin sur son dernier parcours et se jette dans l'océan atlantique au Bénin.

- Le système du lac Togo-Zio Haho. Le lac Togo fait parti du système lagunaire qui borde les côtes du golfe du Bénin, depuis les côtes ivoiriennes jusqu'à celles du Nigéria. Il reçoit le Zio et le Haho, deux rivières en régime équatorial.

Cette apparente richesse hydrographique cache l'acuité du problème de l'approvisionnement en eau durant la saison sèche.

En effet pendant cette saison les rivières tarissent et ceci pose un problème sérieux de l'abreuvement de l'homme et des animaux, particulièrement dans la région des savanes (Mango - Dapaon) dans la préfecture de Bassar dans la région de la Kara, dans la préfecture du Haho, dans la région des plateaux et dans la préfecture du Zio en région maritime.

B - CLIMAT - VEGETATION

1/ CLIMAT

Le Togo est soumis à deux types de climat ; Guinéen au sud et Soudanien "tempéré" au Nord, ceci tient à sa situation géographique et à sa forme étendue en latitude.

Dans la moitié nord du pays (Nord du 8°N) le climat est du type soudanien, avec une saison sèche de Novembre à Mars et une saison des pluies de Mars à fin Octobre. Le maximum de pluviométrie se situe en juillet-Août. La hauteur annuelle des pluies dans la zone nord varie de 1200 - 1300 mm au Sud du relief, elle atteint 1 600 mm sur le relief même et retombe rapidement à 1200 mm au nord du relief et décroît régulièrement vers le nord jusqu'à 1000 mm.

En saison sèche, le brouillard est fréquent en montagne et la brume sèche est partout. Les températures varient de 17° à 30° pendant cette saison.

De 20° - 35° en Avril-Mai, de 18° à 26° en Juillet- Août et de 20° à 30° en Octobre-Novembre.

Le degré hygrométrique reste assez forte. Ailleurs les températures oscillent entre 18° et 36° de Novembre à février, entre 26° à 40° de mars à mai, ^{entre} 22° à 32° pendant le reste de l'année ; l'humidité faible en saison sèche devient forte en saison des pluies.

Au sud du pays (sud du 8 N) le climat appartient au type guinéen par ses caractéristiques.

2 saisons sèches de Novembre à Mars et de juillet à septembre.

2 saisons de pluies de Mars à juillet et de septembre à Novembre.

et

- Amplitude barométrique thermique faible.

La première saison de pluies débute généralement en mars et se caractérise par des averses en fin de journée ou en fin de nuit. Par la suite des pluies orageuses deviennent fréquentes, surtout en mai.

En juin on enregistre une diminution importante des manifestations orageuses, les pluies de moussons s'installent, caractérisées par des précipitations de faible intensité mais de durée plus longue.

Au cours de la première quinzaine de juillet la première saison des pluies se termine, laissant place à la petite saison sèche marquée souvent par une très nette et brusque diminution de la pluviométrie.

En septembre apparaît la deuxième saison des pluies qui se termine vers la mi-novembre ; on observe quelques pluies de mousson en début de saison puis se succèdent des formations orageuses vers la fin de saison.

La grande saison sèche qui va de novembre à mars est marquée par de rares précipitations.

et

En saison sèche les fréquents brouillards et brumes matinaux sont suivis souvent d'un ciel nuageux avec une voile de brume sèche de Décembre à Février.

La température oscille entre 22° et 32° et l'hygrométrie entre 50 et 95 %.

La moyenne annuelle des pluies varie de la façon suivante :

750 mm à 800 mm sur la côte, elle croît pour atteindre 1000 - 1200 mm à l'intérieur et 1500 - 1700 mm sur le relief.

2/ VEGETATION

On distingue habituellement quatre régions naturelles. Au Togo la savane descend jusqu'à l'océan avec des forêts galeries le long des cours d'eau.

a) Dans la région maritime avec l'anomalie climatique la forêt dense a cédé la place à la savane arborée, cette végétation naturelle a été détruite en grande partie par l'agriculture vivrière sous la pression démographique.

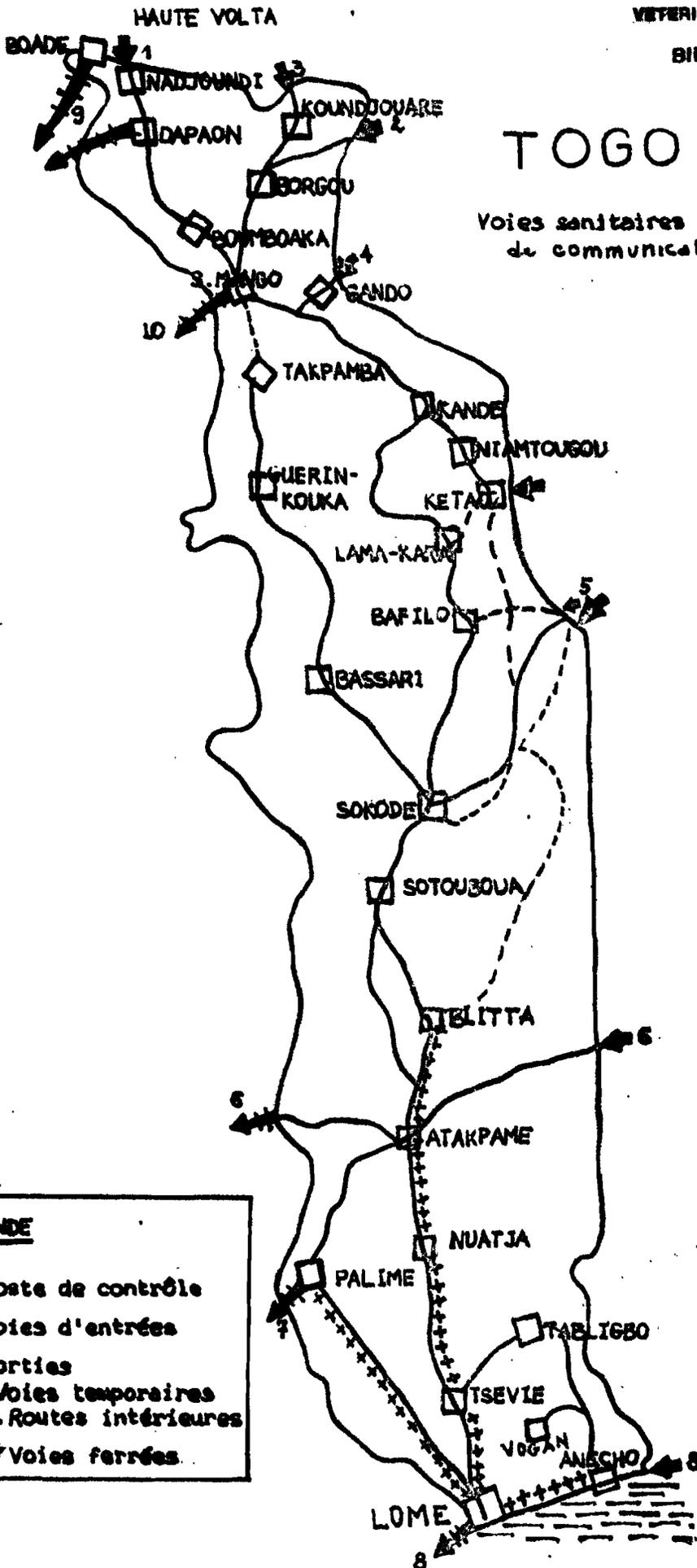
b) Dans la région des plateaux la végétation est toujours du type savane arborée mais avec de grande concentration d'arbres sur les montagnes, ce qui la rapproche du type forestier.

Dans les préfectures d'Amou et de Wawa il ya de nombreux forêts galeries, mais aussi de vastes superficies de savanes herbeuses ou arbustives, de véritables prairies. Malheureusement le relief est perturbé par de grandes et profondes vallées, des collines aux pentes trop abruptes, ce qui rend difficile l'exploitation de ces parcours.

c) La région centrale est une zone de transition. La végétation se subdivise en deux portions ; la première, au sud s'apparente à la végétation des plateaux, la seconde au Nord ressemble à celle des régions dessavanes et de la kara.

TOGO

Voies sanitaires et
de communication



LEGENDE

- Poste de contrôle
- ➔ Voies d'entrées
- ➔ Sorties
- - - Voies temporaires
- Routes intérieures
- +++ Voies ferrées

d) Dans la région de la Kara et des savanes, la savane arborée est entrecoupée de temps en temps par des forêts galeries et des forêts classées.

Cette étude du climat et de la végétation situe le milieu géographique dans ses rapports avec l'élevage et les cultures.

C - LES VOIES DE COMMUNICATION

Les principales voies de communication sont orientées dans le sens sud-nord et conditionnent le progrès économique de tous les secteurs.

1/ RESEAU ROUTIER

On distingue les routes principales et internationales. 45 p. 100 des routes sont bitumées.

- Lomé - Dapaon 775 km c'est l'axe Sud-Nord en liaison avec la Haute Volta.

- Un tronçon côtier Est-Ouest c'est la route Hilla condji Aneho-Lomé Aflao 55 km qui relie le Nigéria au Ghana en passant par la République populaire du Bénin.

Les routes - Lomé-Kpalimé 119 km

Kpalimé-Atakpamé 98 km

Atakpamé-Badou 78 km

Sokodé-Bassar

viennent compléter les grands axes routiers. Un grand nombre de voies secondaires bitumées ou non sont rattachées aux axes principaux.

2/ LE CHEMIN DE FER

Trois voies toutes partant de Lomé

La ligne côtière, Lomé Aneho 45 km

La ligne des plateaux, Lomé Kpalimé 120 km

La ligne du centre Lomé-Blitta par Agbonou 270 km.

3/ LES VOIES NAVIGABLES

Elles sont très développées au sud, sur les lacs : compte tenu du tarissement saisonnier des principaux cours d'eau du Togo, l'utilisation de la voie d'eau n'est pas systématique, cependant le port de Lomé est particulièrement actif.

4/ AVIATION

Le transport aérien pour l'essentiel s'effectue à l'aéroport de Lomé. Il existe des aérodromes à Atakpamé, Sokodé, Lama Kara, Mango pour des liaisons internes.

D LA DEMOGRAPHIE

1/ POPULATION

La population togolaise s'évalue à 2419500 habitants selon le rapport de 1979 des services de la statistique avec près de 90 % de ruraux.

Les ethnies les plus représentées sont par ordre d'importance numérique :

Les Ewe 20,76 p 100

Les Kabyé 13,89 p 100

Les Ouatchi 12,00 p 100

Puis viennent les losso, les Mina, les Kotokoli, les Moba, les peulhs, gardiens traditionnels du bétail ne représentent^{que} 1,46 p 100

2/ LES GROUPES ETHNIQUES

Au Togo on ne peut pas à priori distinguer un peuple d'agriculteurs et un peuple d'éleveurs, toute fois nous pouvons dire que :

Les Ewá et les Ouatchi qui occupent toute la moitié sud du pays sont exclusivement des agriculteurs qui ne connaissent pas l'élevage des bovins.

- Les Kabyé sont originaires de la région de la Kara ; ce sont de laborieux agriculteurs qui ont beaucoup migré dans la région des plateaux et surtout dans la région centrale pour la mise en valeur des terres riches.

- Les Moba, les Gourma, vivent dans la région des savanes. Ce sont des agriculteurs qui placent beaucoup plus que les autres ethnies leur argent en achetant des bovins qu'ils confient le plus souvent aux gardiens peulhs.

- Les Peulhs sont présents de façon homogène dans toutes les régions du territoire ; c'est à eux que le propriétaire togolais (paysan ou fonctionnaire) confie les bovins acquis pour servir de placement productif. Les peulhs n'ont pas bonne réputation auprès de leurs commanditaires, mais ils constituent un intermédiaire indispensable pour "l'éleveur" togolais. Sans eux on ne pourrait pratiquement pas parler d'élevage bovin au Togo. Les autochtones ont en effet tendance à élever des petits ruminants, des volailles et éventuellement des porcs dans les régions peu islamisées. Les ^{qui} peulhs se sont sédentarisés, vivent à 5 ou 7 Km des agglomérations et sont devenus de bons agriculteurs.

- Les Konkomba.

Au centre du pays, vit aujourd'hui un peuple réduit à l'agriculture et à l'élevage.

En effet les Konkomba pratiquent l'élevage bovin de race Somba. Ils constituent plusieurs agglomérations de 2 à 3 familles éparpillées entre Bassar et Mango. Ce système d'habitation qui a l'avantage de laisser des parcelles de pâturage entre les maisons empêche les animaux de créer des dommages aux voisins.

II DONNEES ECONOMIQUES

Dominée par la production agricole, l'activité économique varie en fonction des conditions climatiques. Elle est aussi sensible aux variations des termes de l'échange. Elle est toutefois orientée vers l'expansion à un taux de croissance relativement élevé de 5,6 p 100 (26) mais l'accroissement démographique absorbe le surplus des revenus.

A - SECTEUR INDUSTRIEL

Comme tous les pays en voie de développement le Togo est à ses débuts d'industrialisation et a plusieurs problèmes à résoudre à cet effet.

Les problèmes qui se posent au développement industriel du Togo sont :

- Le problème des capitaux. Ils sont apportés par des sociétés étrangères qui rapatrient les bénéfices.
- Le problème des techniciens et de la main d'oeuvre qualifiée et spécialisée.
- Le problème des voies de communication : malgré les efforts l'état des routes est défectueux. Malgré ces problèmes le Togo compte en 1980 une trentaine d'entreprises industrielles plus ou moins importantes.

L'activité de ce secteur dépend d'abord de la compagnie togolaise des mines du Bénin et de l'industrie textile du Togo. La gamme des industries de substitution aux importations y est très large, et les industries de valorisation des produits agricoles intéressent les produits amylacés, la filature, le tissage et l'impression, les chaussures et l'huilerie.

Parmi les industries agricoles et alimentaires on a :

- La Brasserie du Bénin

- La Société générale des moulins
- Les Huileries du Bénin

Le secteur des industries textiles occupe le premier rang des industries de transformation par son chiffre d'affaires.

B LE SECTEUR PRIMAIRE

L'économie togolaise jusqu'ici repose sur le secteur rural.

q L'agriculture au sens large du terme est la seule activité qui puisse pour le moment faire augmenter rapidement les revenus de la population car la moitié de la population active est rurale. Le secteur primaire a participé pour 26,8 p 100 en 1978 au produit intérieur brut

Il conditionne le développement des autres activités économiques. Nous parlerons dans ce paragraphe de l'agriculture proprement dit en laissant de côté l'élevage et la pêche que nous aborderons dans le deuxième chapitre.

1/ ACTIFS AGRICOLES ET MODE D'OCCUPATION DES TERRES

Nous pouvons dénombrer au Togo 800 000 actifs agricoles travaillant sur plus de 199000 exploitations agricoles (6).

Sur une estimation de 30600 km² de terres cultivables 12 p 100 seulement sont effectivement mises en culture avec des variations du simple au triple suivant les régions. La superficie moyenne des exploitations traditionnelles est de l'ordre de 0,5 ha par actif agricole. C'est ainsi comme l'écrivait Attignon (8).

" Le Togo est un pays de petites et moyennes exploitations; près de 30 p 100 des exploitations ont moins de 1 ha, 43 p 100 ont entre 1 et 3 ha alors que 13 p 100 seulement ont plus de 5 ha".

Le mode de tenure le plus répandu est le faire valoir direct (le cultivateur avec les membres de sa famille cultivent

ses champs).

Dans certaines régions les terres en friches sont concédées gratuitement à qui veut les mettre en valeur.

A ces modes d'occupation, ajoutons le fermage (le propriétaire loue son champ à un paysan contre une redevance en espèce), le métayage (installation d'un paysan sur un champ et partage du fruit après la récolte entre le paysan et le propriétaire).

2/ LES PRINCIPALES RESSOURCES AGRICOLES

Les conditions naturelles offrent des possibilités favorables ; ^{la} nature des sols et le climat se prêtent à des cultures variées, surtout sur les plateaux qui disposent des meilleures terres et d'une pluviométrie suffisante. Depuis la "révolution verte" (1977) l'accent a été mis sur le développement des cultures vivrières. Cependant les cultures d'exportation restent un élément essentiel du développement.

a) Les cultures vivrières

La majeure partie des terres cultivées est affectée aux cultures vivrières soit 80 p 100.

Les cultures vivrières alimentent les circuits commerciaux intérieurs. Des organismes régionaux pour la promotion de la production vivrière (ORPV) ont été créés en vue de l'animation et du développement agricole de chaque région.

Des sociétés d'Etat spécialisées pour l'écoulement des produits vivrières au niveau de la population ont été créées tels que : Togo fruit, Togo grain.

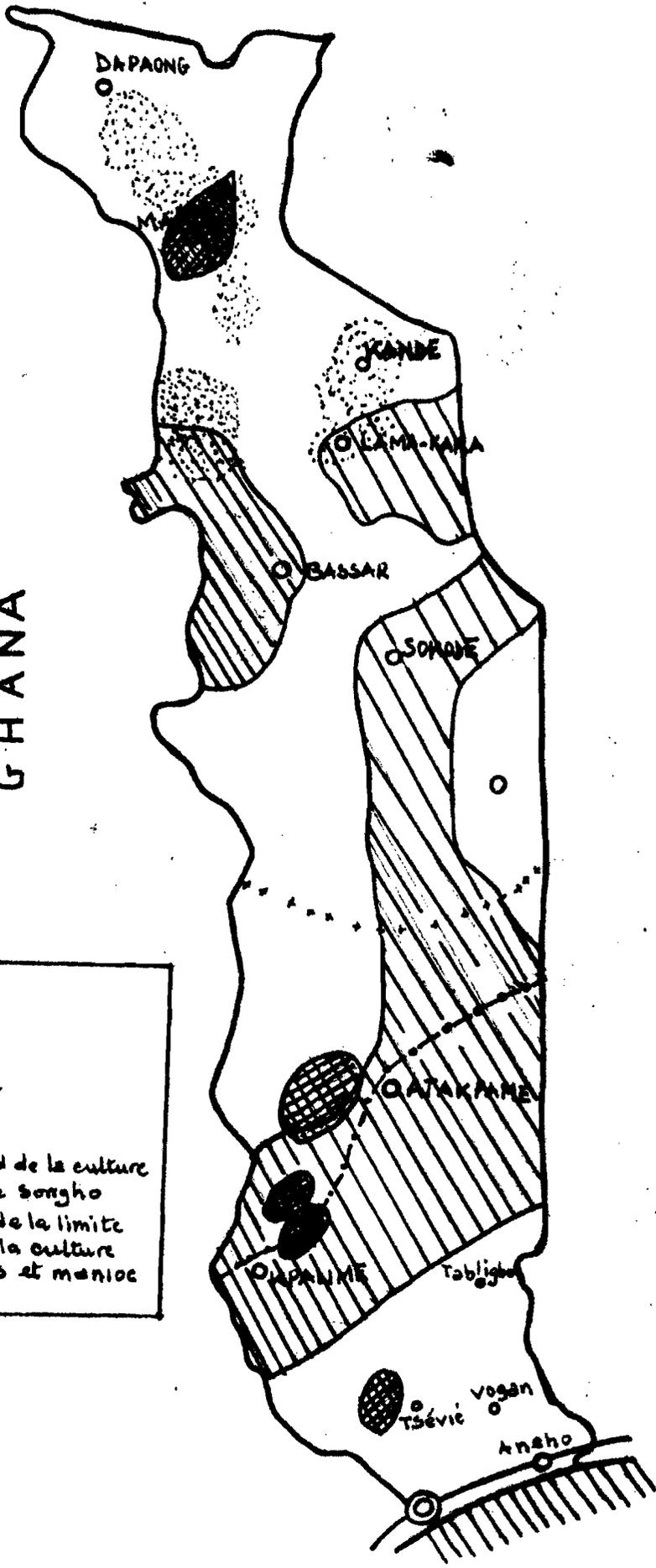
Le tableau n°(1) nous donne le bilan de la production vivrière de 1975 à 1980.

PRODUITS VIVRIERS

HAUTE - VOLTA

G H A N A

B E N I N



	Igname
	Arachide
	Riz
	Limite nord de la culture de mil et de songho
	limite de la limite nord de la culture de maïs et manioc

TARLEAU N° 1

PRODUCTIONS VIVRIERES

EN TONNES

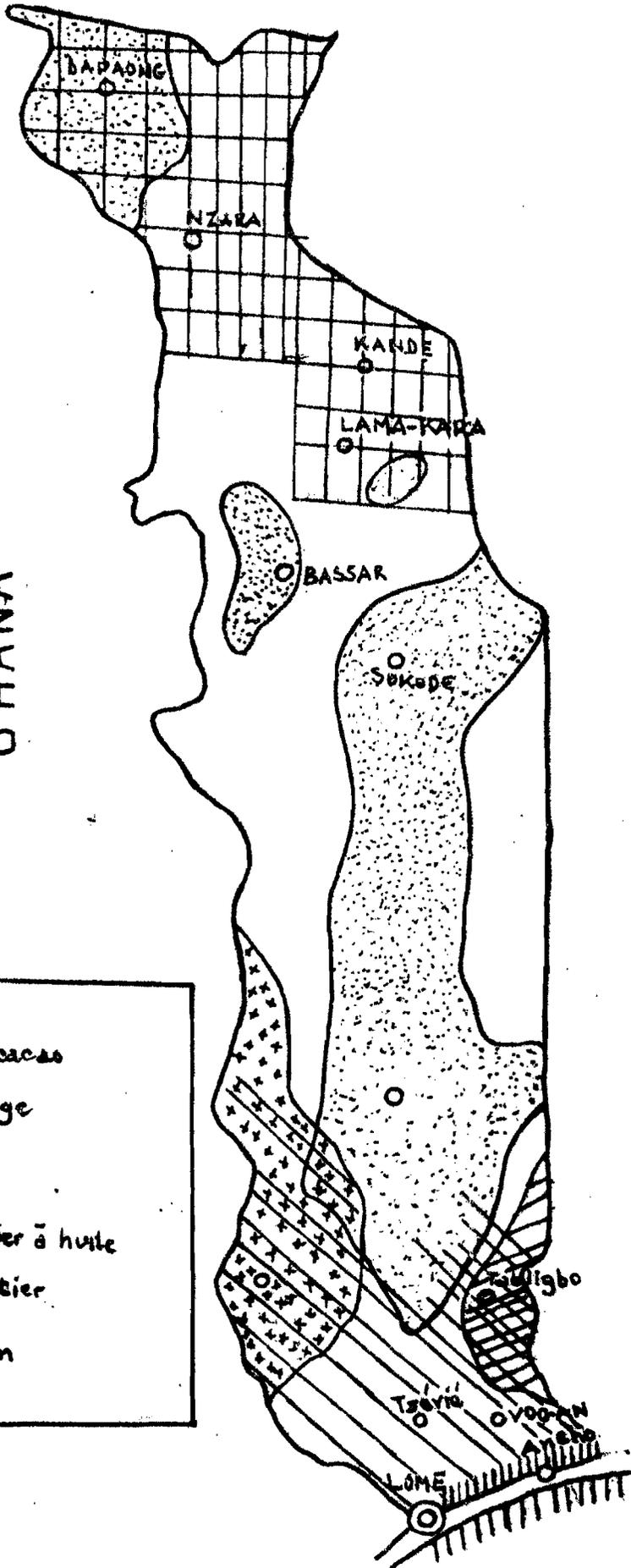
Production Année	Mais	Sorgho	Riz de Paddy	Arachi- en coque	Haricot	Igname	Manioc
1975	108890	99700	12700	13180	12350	265100	416100
1976	74842	94690	12369	14860	9192	314210	364221
1977	102075	94310	13196	10539	7433	326013	296726
1978	117406	97440	13383	11976	10261	328694	342833
1979	134518	104478	16966	12688	11188	33741	462422
1980	144150	127600	41940	26860	22020	304200	448000

DIRECTION DES ENQUETES ET DES
STATISTIQUES AGRICOLES

SOURCE : MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

PRODUITS Industriels et Elevage .

HAUTE-VOLTA



GHANA

BENIN

-  café, cacao
-  Elevage
-  coton
-  palmier à huile
-  caoutchouc
-  riz

b) Les cultures industrielles

Leur production dépende des conditions atmosphériques et aussi du cours des denrées qui peuvent encourager ou décourager le paysan. A l'instar des produits vivriers, il existe des sociétés d'états spécialisées.

- L'Office des produits agricoles du Togo (OPAT)
- La Société Nationale pour la Rénovation et le Développement de la Cacaoyère et de la Cafetière (SRCC)
- La Société Togolaise de Coton (SOTOCO)
- La Société Nationale pour les Palmeraies et les huileries (SONAPH)

Le tableau n°(2) donne le bilan de la production industrielle de 1975 - 1980.

TABLEAU No 2

PRODUITS INDUSTRIELS
CHIFFRES EN TONNES

Production Année	cacao	café	coton	arachi- des	palmis- tes	RICIN	karité	kapok
1975	14583	7694	10736	723	7742	116	1245	103
1976	17785	8512	9741	542	7474	226	5395	127
1977	13979	10385	7025	160,	1336	74	1198	214
1978	16669	4699	4516	688	581	114	6709	379
1979	12602	6143	12610	789	5758	115	1019	213
1980	15554	10383	20214	2088	13247	124	5090	208

SOURCE : MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

CHAPITRE PREMIER
ELEVAGE ET PECHE

I PRATIQUE DE L'ELEVAGE AU TOGO

A REGIONS D'ELEVAGE ET VOIE D'ACHEMINEMENT DU BETAIL

1/ REGIONS D'ELEVAGE

Sur le plan local le Togo est divisé en cinq régions d'élevage dont les territoires correspondent à ceux des régions économiques définies par la loi n° 81/9 du 23 Juin 1981. Ce sont les régions maritimes, des plateaux, du centre, de la Kara et des savanes. Chaque région regroupe un certain nombre de préfectures d'élevage et de postes d'élevage.

a) Région maritime d'élevage

Avec son chef lieu Lomé, elle regroupe les préfectures d'élevage du Golfe, des Lacs, du Zio, de Yoto, et de Vo.

Dans cette zone l'aviculture et l'élevage des porcs dominant. L'élevage bovin est associé à l'agriculture; les bovins paissent sous les cocotiers de la zone côtière.

b) Région d'élevage des plateaux

Son chef lieu est Atakpamé ; elle couvre l'étendue des préfectures de Kloto, de l'Ogou, de Haho, d'Amou et de Wawa, les postes d'élevage d'Elavagnon, de Dayes Apéyémé et de Kablé Adakpé.

L'élevage des volailles s'étend aussi à cette région qui est dotée d'un centre d'expérimentation et de vulgarisation des races aviaires porcines et bovines améliorées, c'est le centre de recherches et d'élevage d'Avétonou.

c) Région d'élevage du centre

On y voit comme activité pastorale importante l'élevage des petits ruminants. Son chef lieu est Sokodé avec les préfectures de Tchaoudjo, de Sotouboua et de Nyala et des postes sanitaires et d'élevage de Blitta et de Kambolé.

d) Région d'élevage de la Kara

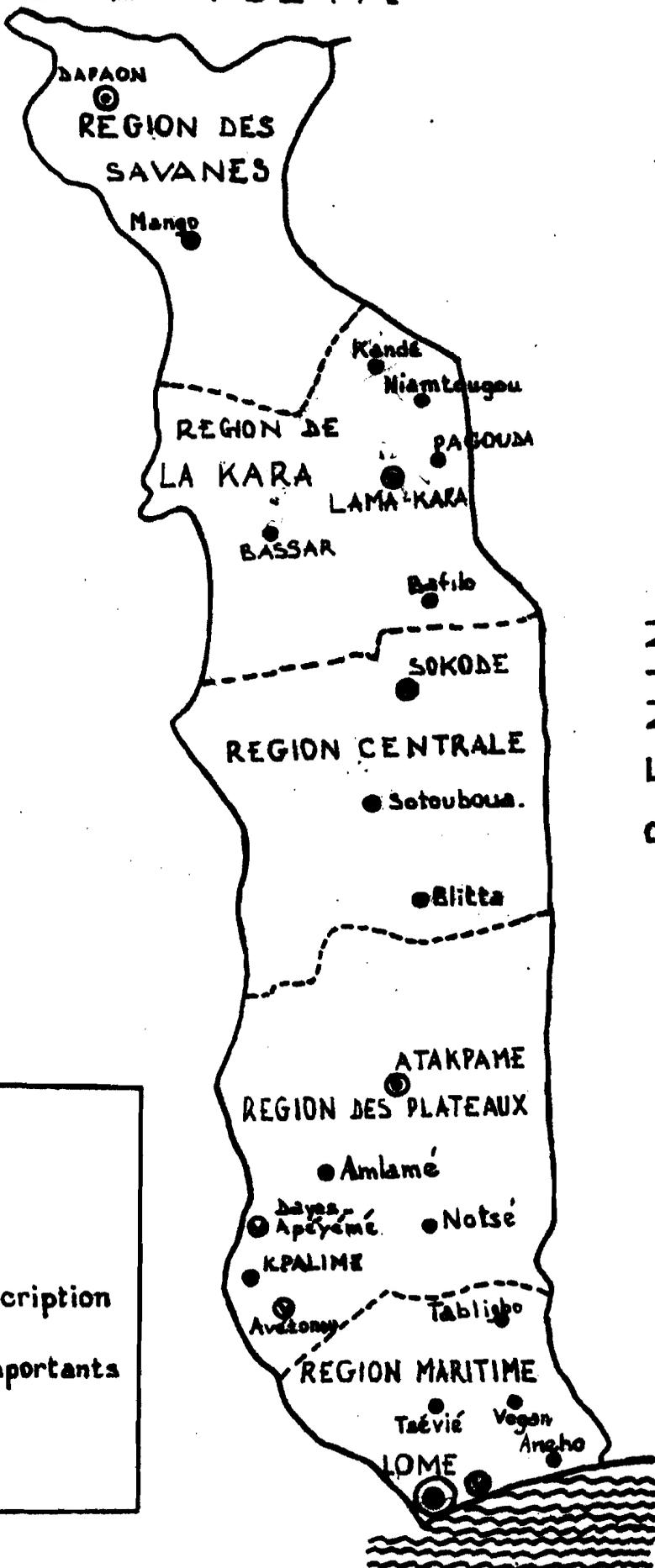
Avec son chef lieu Lama-Kara, elle groupe les préfectures de la Kozah, de la Binah, de la Kéran, de Défelgou, d'Assoli et

REGIONS ADMINISTRATIVES ET ECONOMIQUES DU TOGO

HAUTE-VOLTA

G H A N A

B E N I N



- Limite de région
- Chef-lieu de région
- Chef-lieu de circonscription
- Quelques centres importants d'élevage moderne

de Bassar ainsi que les postes d'élevage de Guerin-Kouka, de Kétao, de Nadeba et d'Assacré.

e) Région d'élevage des savanes

Elle regroupe deux préfectures, l'Ōti, et TONE, la ville de DAPAON en est le chef lieu. Elle comprend aussi les postes sanitaires de Borgou, de Boade, de Tandjouare, de Korbougou, de Nadjoudi, de Bomkouada, de Barkoissi, de Gando et de Takpamba.

Ces deux dernières régions sont spécialisées dans la production de gros bétail particulièrement la race bovine. Elles constituent les points de départ des mouvements de bétail. Elles subissent la pénétration des animaux venant de la République populaire du Bénin, du Niger, de la Haute Volta, du Mali et une partie des exportations vers le Ghana.

Il apparaît donc que le Togo, et plus particulièrement ses régions Nord servent de voies de transit important pour le bétail; ceci justifie une étude plus précise des voies d'acheminement des animaux.

2/ VOIES D'ACHEMINEMENT DU BETAIL

La nécessité de cet acheminement s'explique par le fait que les grands centres de consommation ne sont pas les grands centres de production.

L'acheminement du bétail se fait selon trois modes essentiels :

- La voie ferroviaire
- La voie routière
- Le convoyage à pied.

a) La voie ferroviaire

L'Axe Nord-Sud (Blitta-Lomé) est utilisé de façon épisodique pour le transport du bétail. Des équipements peu appropriés et la lenteur du convoi (10 heures environ pour parcourir 277 km!!!) soumettent les animaux à un stress épuisant et sont les causes de pertes importantes.

b) La voie routière

Le transport en camion est utilisé pour les petits ruminants, les taurins et les porcins. Il existe trois axes routiers interétatiques :

- Lomé Accra (Ghana)
- Lomé Cotonou (R.P.B.)
- Lomé Haute Volta.

Les deux premiers axes desservent le GHANA à partir du Nigéria ou de la R.P du Bénin. Des transactions ponctuelles permettent d'acheminer certaines têtes vers les abattoirs de Lomé.

Le troisième, Lomé DAPAON - HAUTE-VOLTA traverse le pays sur une longueur de 700 Km; c'est le principal axe routier international, il permet le déplacement du cheptel à travers tout le pays (mouvement interne) et hors du territoire (mouvement externe) où elle relie le Togo à ses voisins frontaliers. Il donne accès à des voies secondaires.

- Vers l'Ouest
 - Atakpamé Badou
 - Atakpamé Kpalime
 - Sokodé - Bassar - Ghana
 - Mango - Ghana
 - Dapaon - Ghana
- Vers l'Est
 - Tsévié-vogan-aneho
 - Lamakara-Kétao
 - Niamtougou R.P. du Bénin

c) Le convoi à pied

Les chemins suivis sont presque parallèles aux routes. C'est le mode d'acheminement le plus courant et le mieux adapté aux conditions d'élevage traditionnel.

Les bifurcations sont :

- Lama Kara - Bassar - Ghana
- Lama Kara - Kétao Niamtougou - Bénin
- Lama kara - Niger.
- Mango Borgou Haute Volta.

Les animaux s'alimentent chemin faisant et s'abreuvent au bord des rivières et des mares.

S'ajoute à ces pistes officielles, des voies clandestines qui viennent compliquer le mouvement du bétail, rendant presque impossible un quelconque contrôle fut-il sanitaire ou économique.

B LES RACES EXPLOITEES

1/ L'ELEVAGE BOVIN

a) Les animaux

C'est le plus important au Togo, on compte en 1980 287000 têtes (28). Il est réparti entre deux espèces

Les Taurains (Bos Taurus)

Les Zébus (Bos indicus)

a₁ Les Taurains

Ils constituent la majeure partie du cheptel bovin, environ 99,5 p 100 (2). On distingue les races taurines locales et les races taurines étrangères.

a₁₁ Les races taurines locales

Elles sont trypanotolérantes et adaptées au climat humide. Ce sont :

- La race Borgou dans la zone septentrionale.
- La race Somba dans la région centrale.
- La race des lagunes dans la région maritime, la région des plateaux et un peu dans la région centrale (13)

a₁₂ Les races taurines étrangères

Dans le souci d'améliorer les races bovines locales sur le plan zootechnique et sanitaire, et afin d'aboutir à une meilleure rentabilité de leur exploitation, les responsables des services de l'élevage ont introduit au Togo des races étrangères améliorées

- la race N'Dama

Trypanotolérante, elle a été introduite en 1954. Les fournisseurs sont, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Guinée, le Zaïre qui en 1974 a fourni 320 têtes au centre expérimental d'Avétonou (2)

De 1954 à 1974, un effectif de 613 N'Dama ont été importées au Togo dans le but de réaliser des croisements avec les races locales.

Cette action "N'Dama" vise la vulgarisation de la culture attelée, et une sélection sanitaire et zootechnique pour le renforcement de la trypan, tolérance.

Les autres races améliorées

La station d'élevage d'Avétonou expérimente l'adaptation de la race brune des Alpes, de la race Jaune allemande, et de la race limousine, pour la production laitière, la viande et la traction. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont encourageants et permettent de poursuivre l'expérience. En 1979, 132 Baoulé ont été achetés à la Côte d'Ivoire pour la production, la recherche et la vulgarisation.

a₂ Les Zébus

Le zébu est sensible à la trypanosomiase, à une hygrométrie élevée, c'est à dire deux facteurs entre autres qui limitent son implantation au Togo.

Le zébu est surtout importé des régions du Sahel aux fins d'abattage dans les boucheries des grandes agglomérations.

Cependant on rencontre quelques zébus dans les troupeaux togolais. Leur fréquence augmente dans les villages limitrophes de la Haute Volta, car la région des savanes sert de principale porte d'entrée du bétail et le climat soudano-sahélien prédomine.

En 1979 le centre d'élevage d'Avétonou a importé 132 zébus d'élevage de la Haute Volta pour la production et la recherche.

L'effectif des zébus représente environ 0,5 p 100 du cheptel bovin (2)

Le centre d'élevage des moines de Dzogbégan a entrepris le croisement des Wakwa importés du Cameroun avec les races locales ; l'opération s'est soldée par un échec, car la dermatophylose a décimé tous les animaux. Les races améliorées se révèlent ainsi vulnérables aux maladies infectieuses.

b) Les modes d'élevage

En général, l'élevage bovin se fait selon un mode traditionnel très ancien. Les méthodes modernes ne sont pratiquées que depuis peu par quelques rares centres d'élevage et d'expérimentation.

b₁ L'élevage traditionnel

Il se caractérise sur toute l'étendue du territoire par son aspect extensif et sédentaire. Son taux d'exploitation est médiocre, ceci étant dû à la faible productivité des animaux.

b₁₋₁ L'élevage par les peulhs

C'est la méthode la plus répandue, notamment dans le sud du pays. Les animaux sont confiés à la garde du bouvier peulh par plusieurs paysans ou fonctionnaires. Ces animaux se déplacent en liberté sous la conduite du bouvier pendant la saison des labours. Le soir ils rentrent à l'enclos construit près de la concession du peulh et sont attachés à des piquets.

Le gardien peulh est retribué en argent ou en nature (maïs, mil, haricot) en plus du lait dont il dispose pour lui et sa famille. Cette situation tient au fait que le paysan togolais méconnaît les techniques d'élevage, surtout dans les régions où l'activité agricole prend le pas sur celui-ci. Néanmoins, le paysan ou le fonctionnaire togolais considère la possession de bovins comme un placement avantageux et utilise volontiers son économie à l'achat d'animaux.

b₁₋₂ Gardiennage par les paysans

Un petit nombre de paysans gardent eux-mêmes leurs animaux surtout dans les régions de la Kara et des savanes. L'honnêteté et le savoir faire des peulhs jusqu'ici considérés comme d'excellents éleveurs sont parfois remis en cause en raison des fréquentes disparitions de boeufs et de la traite excessive des femelles laitières pour leur propre alimentation. Toutefois pendant la saison sèche la pénurie alimentaire (manque d'eau et de fourrage) incite les éleveurs à abandonner les animaux à eux mêmes.

h₂ Méthodes modernes d'élevage

Les principes généraux sont : une sélection rigoureuse des animaux, une alimentation correcte en particulier un abreuvement à volonté ; des conditions d'hygiène et d'entretien rationnelles. Le but visé est l'obtention d'une productivité bien supérieure à celle de l'élevage traditionnel.

Cet élevage moderne se rencontre au centre d'élevage d'Avetonou, chez les moines de Dzogbégan, au Ranch Bena et bientôt dans le ranch de l'ADELFE.

Les animaux soumis au mode d'élevage "semi traditionnel" sont parqués ou abrités, les déplacements en vue de la recherche de la nourriture sont organisés, mais la reproduction et l'exploitation demeurent incontrôlées. C'est le cas de la station de Na à Sokodé, de Nassablé à Dapaon et de la station d'Atakpamé.

Quant au type "industriel" qui vise une production donnée, il est inexistant.

Le tableau n° ci-dessous nous donne le taux des différents modes d'élevage au Togo.

TABLEAU N°3

TYPE	BOVIN P 100
Traditionnel	95
Semi traditionnel	4,5
Moderne	0,5
Industriel	-

SOURCE C.E.B.V. n°1 1972

2/ L'ELEVAGE DES PETITS RUMINANTS

Contrairement à l'élevage des bovins celui des petits ruminants est un appoint économique non négligeable pour le paysan. L'effectif en 1980 s'élevait à 1458900 têtes (28).

a) Les races exploitées

On exploite essentiellement la race Djallonké, de petite taille, trypanotolérante, adaptée à la zone humide. Les importations, les transports clandestins d'animaux du Sahel ont permis aux éleveurs de faire le croisement Djallonké / Mouton du Sahel, le produit résultant de ce métissage est appelé "Mouton de Vogan" ; il a des performances qui retiennent l'attention des responsables de l'élevage togolais.

Le centre expérimental d'Avetonou a importé en 1979, 23 chèvres Saanen, d'Allemagne fédérale, pour la recherche.(6).

b) Mode d'élevage

L'élevage des petits ruminants se pratique sur toute l'étendue du territoire suivant un mode traditionnel de type sédentaire et familial.

Chaque famille possède en moyenne deux à quatre petits ruminants, ce sont des moutons de case.

Dans les quartiers musulmans, il existe une embouche paysanne. Le son, le maïs, le mil, les épluchures de manioc servent d'alimentation de base à ces animaux.

Dans le Nord, ils ont accès aux paturages. Ce sont des animaux qui vivent loin de leur maître ; un endroit est très rarement prévu pour les protéger contre la pluie.

Tandis qu'au Sud ils sont nourris par la méthode du zéro-grazing complétée par l'apport de sous produits de céréales, de tubercules. L'élevage n'est pas moins productif. La prolificité de la race Djallonké et les paturages abondants jouant, très souvent les paysans sont satisfaits de leur bétail.

Les marchés de vo, Anie, Kétau, Ossacré, Gando, Korbougou sont renommés pour la commercialisation des ovins et des caprins.

3/ L'ELEVAGE DES PORCS

En matière d'élevage de mammifères domestiques, l'élevage du porc occupe le 3^e rang au Togo.

L'effectif en 1980 étant de 216000 têtes.

a) Les races exploitées

Dans les élevages traditionnels on rencontre les races porcines locales (Porc Ibérique).

Dans les élevages semi-modernes et modernes on a certaines races améliorées telles que : le large White, le Tanouwarth et Landrace.

Elles sont vulgarisées à partir des centres d'Avétonou et de Baguida.

b) Les modes d'élevage

b₁ L'élevage traditionnel

Il regroupe environs 90 p 100 de l'effectif porcin. Il est important dans la région maritime, la région de la Kara et à Dapaon.

Ces porcs sont très souvent abandonnés à eux-mêmes pour la recherche de la nourriture. Dans certains cas ils reçoivent un complément à base de sons, de produits agricoles et de déchets de cuisine.

b₂ L'élevage semi-moderne

Il existe dans la région maritime et autour de certaines villes. Ce mode intéresse 9 p 100 de l'effectif total.

b₃ L'élevage moderne semi-industriel

Il concerne 1 p 100 de l'effectif porcin. D'introduction récente au Togo ce type d'élevage est pratiqué dans les fermes d'Etat, les centres agricoles et quelques fermes privées de la banlieue de Lomé. Les animaux de race importée servent de base à cet élevage. (2)

A cet effet le centre d'élevage d'Avétonou a importé en 1979 20 porcs d'élevage, la race allemande de campagne et le Large White allemand pour l'amélioration de l'élevage porcin au Togo et dans les autres pays de la C.E.B.V.

4/ L'AVICULTURE

Comme dans tous les pays en voie de développement, l'exploitation des volailles est en plein essor au Togo.

L'effectif national en 1980 s'élevait à 4.243.600.

a) Les espèces et les races exploitées

a₁ Les Galliformes

- Les dindons

Leur élevage est pratiqué suivant un mode traditionnel pour la production de chair dans plusieurs préfectures.

- Les pintades

Leur exploitation se cantonne dans la région des savanes et de la Kara.

Les races sont locales et très résistantes aux agressions du milieu. A la ferme de Baguida un embryon de modernisation amorcé avec des races importées de Guinée, connaît un essor louable.

- Les poules

Les races locales s'adaptent mieux à l'élevage de type fermier. Il couvre l'étendue du territoire.

Les races importées proviennent du Ghana et des USA

a₂ Les Ansériformes

Les canards, les oies sont des animaux de basse-cour et font l'objet d'un tiède commerce.

b) Les modes d'élevage

L'aviculture a connu d'énormes progrès ces dernières années en particulier dans le mode d'exploitation.

b₁ L'aviculture traditionnelle

Comme nous l'avons déjà souligné, elle relève d'un mode de type fermier. C'est la plus répandue, elle intéresse 70 p 100 de l'effectif.

Elle représente une activité secondaire importante pour le paysan. Le jour, les oiseaux se promènent de champs, en champs,

se nourrissent à volonté à partir de ce qu'ils picorent; le fermier leur apporte de temps en temps des compléments à base de céréales. La vente des oiseaux se fait périodiquement quand la nécessité l'impose..

b₂ L'élevage semi-traditionnel

Il occupe 10 p 100 de l'effectif, se veut moderne mais comporte encore des caractéristiques propres à l'élevage traditionnel. Ce mode tend à disparaître au profit d'un secteur plus évolué.

b₃ L'élevage moderne

Cette modalité avicole couvre actuellement 20 p 100 du cheptel aviaire. Elle ^{se} pratique autour des grands centres en particulier Lomé, Kpalimé Aneho, Atakpamé, dans de nombreuses fermes privées qui suivent l'initiative des stations avicoles d'Etat : Baguida et Avétonou.

5/ L'ELEVAGE DES EQUIDES

Les équidés sont très peu répandus au Togo ; on en rencontre quelques têtes au centre du pays (Sokodé) et au Nord (Dapam). Les chevaux sont des animaux de parade appartenant au chefs coutumiers. Les ânes sont utilisés dans certaines localités comme animaux de trait ou de transport.

L'extension des équidés au Sud du Togo est limitée par leur extrême sensibilité à la mouche tsé-tsé.

6/ L'ELEVAGE DES RONGEURS

Quelques fermes modernes des villes ont entrepris l'élevage du lapin et des Aulacodes.

Elles livrent leur produit aux super-marchés pour la vente de la chair.

7/ LES ANIMAUX SAUVAGES

Au Togo, il existe une exportation régulière non négligeable d'animaux commercialisés pour leur peau ou leur présentation

dans les parcs zoologiques.

Les espèces exploitées sont

- Les oiseaux de collection
- Les perroquets et les canaris
- Des reptiles : python, varan
- Des tortues
- Des caméléons
- Des singes

Les pays importateurs sont la France, les U.S.A, la Belgique, l'Algérie et l'Autriche.

Le tableau récapitulatif n°(3) permet de suivre l'évolution des effectifs des ruminants, porcins et volailles de 1976 à 1980.

TABLEAU N° 4

ANNEE	Bovins	Ovins /Caprins	Porcins	Volailles
1976	210.099	1.822.390	284.554	2.665.500
1977	255.470	1.320.618	207.206	3.816.676
1978	262.650	1.699.412	213.504	3.988.984
1979	279.825	1.078.206	210.102	411.292
1980	287.000	1.456.900	216.600	4.243.600

SOURCE : DIRECTIONS DES PRODUCTIONS ANIMALES

C PROBLEMES DE L'ELEVAGE

1/ ALIMENTATION ET ABREUUREMENT

a) Alimentation

Hormis les porcs et la volaille toutes les espèces exploitées sont des herbivores. Le pâturage naturel constitue l'élément essentiel de l'alimentation du bétail.

Les seules prairies artificielles se trouvent à la ferme d'Avetonou, dans le centre d'agriculture de Dzogbégan et à la station d'élevage de Nã.

Un inventaire des pâturages naturels serait fastidieux. Nous nous bornerons à citer les familles des plantes fourragères les plus utilisées. Ce sont :

- Les graminées avec deux sous-familles : la sous famille de Panicoides et la sous famille des Poïdes.
- Les cyperacées
- Les papillonacées

et quelques arbres ou arbustes dont les feuilles et les fruits constituent un apport alimentaire important en saison sèche. Les herbivores pâturent sur ces espaces naturels et s'accoutument aux pénuries constatées en saison sèche.

Les porcs sont livrés à eux mêmes pour la recherche de la nourriture. Dans les porcheries, ils reçoivent un complément à base de manioc, de son ou déchets de cuisine. Le zérograzing n'est utilisé que pour l'élevage des petits ruminants dans les villes.

Dans les fermes d'Etat ou des exploitations privées les animaux bénéficient d'une alimentation mixte sur pâturage et à l'auge, et d'un apport de compléments minéraux et vitaminés (CMV)

b) Abreuvement

Les cours d'eau, les marées, les barrages constituent les lieux d'abreuvement.

Ce sont des aménagements à des fins hydro-pastorales et humaines. C'est ainsi qu'ils rassemblent souvent un nombre impor-

tant d'hommes et d'animaux et exposent les uns et les autres à une contamination éventuelle.

2/ SITUATION SANITAIRE DU TROUPEAU

Selon les différents rapports régionaux, il en ressort que : l'ensemble des conditions des animaux est considéré comme satisfaisant. Les grandes enzooties (Peste bovine péricipneumonie, charbon) ont diminué toutefois certains foyers de P.P.C.B ont été constatés dans le Nord, d'où une campagne de vaccination menée présentement.

Si les grandes enzooties ont régressé, d'autres maladies restent bien implantées, il s'agit de la trypanosomiase, de la pasteurellose des affections parasitaires internes (strongyloses) et externe (streptothricose). Ces maladies associées à une malnutrition et à une quasi absence de soins, sont les causes d'une mortalité énorme chez les jeunes.

Dans les autres espèces la peste des petits ruminants et l'ecthyma contagieux frappent souvent les ovins et les caprins, tandis que la rage et la maladie de carré constituent les principales affections des carnivores aux Togo.

TABLEAU N° 5

ANNEE 1976

SITUATION SANITAIRE DES BOVINS : EFFECTIF DES BOVINS
210.099 têtes

Affections	Foyers	Malades	Morts ou abattus	Vacc. ou chimi.
Peste bovine	-	-	-	39.637
P.P.B	-	-	-	40.242
Cha. Bact.	14	502	103	6.086
Cha. Symp.	1	9	3	...
Pest. bov.	3	8	-
Trypanos	17	48	2	12.465

SOURCE : CEBV N°22-23 1978

Chez les oiseaux la maladie de Newcastle, la variole aviaire et la maladie de Gumboro sont signalées.

Beaucoup d'autres maladies telles que, la brucellose, ascarirose des veaux, menacent notre économie agricole, c'est assurément les problèmes les plus graves qu'il faut aborder avec des moyens suffisants dans les années à venir pour tenter d'accroître la productivité du cheptel.

3 / PROBLEME DE LA PRODUCTION

a) Production de viande

a₁ L'exploitation du cheptel

Les mâles sont exploités très jeunes. Le nombre de tauraux de plus de deux ans est faible environ 2 p 100 (31). Les mâles sont autoconsomés ou vendus à 18 mois avant leur développement final. Les femelles sont exploitées à dix ans. A cet âge elles

ont subi d'énormes pertes par suite de sous alimentation et de maladies.

Le taux d'exploitation qui représente le pourcentage d'animaux prélevés annuellement dans le cheptel n'est pas la même pour toutes les espèces.

Le tableau n°4 nous donne les taux d'exploitation connus pour les différentes espèces.

TABLEAU N° 6

ESPECES	TAUX D'EXPLOITATION EN %
Bovins	13
Avins- caprins	22
Porcins	60
Volailles	100

SOURCE : J. SARRIGUET (31)

a₂ Estimation de la production nationale

Pour estimer la production nationale, nous nous baserons sur les effectifs de 1980.

TABLEAU N° 7

PRODUCTION ESTIMEE EN 1980 SUIVANT LES ESPECES

		Ovins-ca- prins	Porcins	Volailles
Effectif	287 000 têtes	1 456 900 têtes	216 600 têtes	4 243 600
croft	2 %	3 %	2 %	9 %
Exploitation	13 %	22 %	60 %	n %
Nombre exploité	37 510	320 518	129 960	4 243 600
Poids carcasse /tête	90 kg	11 kg	20 kg	1
Pois abat/tête	22 kg	2 kg	3 kg	-
Tonnage viande carcasse	3 374,9 T	3 525,698T	2599,2 T	4 243,6 T
abats	825,22 T	641,036T	389,88 T	
Total Viande abats				
Bovins	4 200,12 T	-	-	-
Ovins-caprins	-	4 166,734T	-	-
Porcins	-	-	2 989,08 T	-

Le disponible national est de 15 599, 534 T de viande toutes espèces confondues. L'on peut déduire la part relative des différentes espèces dans le disponible national.

Bovins 27 p 100

Ovins-caprins 26 p 100

Porcins 19 p 100

Volailles 28 p 100

On remarque la part importante du petit élevage et le rôle qu'il peut jouer dans la production nationale de viande.

Le Togo a une disponibilité de 6,5 kg de viande (toutes espèces confondues) par habitant et par an.

Il doit importer de la viande pour satisfaire les besoins nationaux, c'est ainsi que le Togo a importé en 1976 8161 têtes de bovins de la Haute Volta, 3 118 têtes d'ovins et de caprins du même pays. En plus 420 tonnes de viande réfrigérée de boeuf et 13 tonnes de viande réfrigérée de petits ruminants ont été importées des différents pays (Argentine 386 tonnes).

Dans le même temps on a importé 612 kg de viande séchée du Niger.

L'observateur constate que la production de l'élevage est faible. L'amélioration des rendements doit être un impératif aussi important que l'augmentation du volume des troupeaux ; c'est à cette condition que l'élevage permettra un ravitaillement suffisant en viande.

b) Production laitière

La production laitière est nettement insuffisante. Le potentiel laitier des vaches locales est faible. La production moyenne par tête a été estimée à 40 litres pour 120 jours de lactation une fois le veau nourri (3).

La population des vaches en lactation dans un troupeau étant de 25 p 100, la production laitière nationale en 1976 a été estimée à 2.202.000 litres.

Soit 1 litre de lait par habitant et par an.

L'importation de lait frais et homogénéisé et de produits laitiers ne remédie qu'en partie à ce problème crucial.

II LA PECHE

Les deux tiers environ des captures de poissons du Togo sont réalisées par des activités côtières artisanales employant quelques 250 pirogues monoxyles ; 150 autres pirogues montées par des pêcheurs immigrés des pays voisins participent à ces pêcheries. Les embarcations pêchent en général à moins de 30 km du rivage, les sorties durent rarement plus de 24 heures.

L'essor d'industrialisation de la pêche a débuté avec l'arrivée de deux chalutiers livrés par la R. F. A (République Fédérale d'Allemagne) et un petit nombre de senneurs. L'essentiel des captures en mer est vendu au rivage à des grossistes qui en assurent la conservation et la distribution dans le pays. Les consommateurs préfèrent nettement le poisson fumé et les trois quarts environ de la quantité pêchée sont fumés par les méthodes traditionnelles.

On pratique également un peu de salage de séchage et de traitements divers. Les captures réalisées sur place sont complétées par des importations substantielles. Il s'agit de poisson congelé ou réfrigéré débarqué directement par des navires hautiers étrangers opérant dans la région. On importe également du poisson fumé, séché, salé et un peu de poisson frais.

La collection des statistiques sur les captures n'est guère systématique, il en ressort toutefois des éléments disponibles que l'ensemble des captures nationales a sans doute doublé au cours de la décennie écoulée.

Les captures en mer ont augmenté à un rythme particulièrement rapide à la suite d'un programme de motorisation.

Bien que la consommation de poisson soit relativement élevée, l'industrie de la pêche ne contribue que dans une faible mesure à l'économie du pays. Le coût des importations de poisson nécessaire reste élevé alors que les exportations de poisson et de produit de la mer vers la Haute Volta et le Niger sont négligeables.

TABLEAU N° 8
BILAN DES PRODUITS DE LA PECHE EN 1975

poisson destiné à la consommation humaine directe	Production	Importation	Exportation	Disponible	Disponibilité /habitant
	milliers de tonnes	tonnes	(poids vif)		kg/an
	10,6	16,2	2,1	26,7	11,9

SOURCE : AFRIQUE AGRICULTURE N° 48

CONCLUSION PARTIELLE

Au terme de cette présentation zootechnique de l'élevage au Togo, nous avons pu nous rendre compte de la faiblesse de l'activité pastorale, de la part peu importante de l'élevage dans l'économie du pays et nous avons également recensé les principaux problèmes qui se posent à cet élevage.

Le travail des cadres vétérinaires togolais apparaît immense, si l'on veut satisfaire les besoins en protéines animales de la population et surtout si l'on veut faire mieux participer le secteur rural au développement de la nation.

Le deuxième chapitre de notre étude est consacré à l'organisation de la profession vétérinaire et aux activités vétérinaires togolaises.

DEUXIEME CHAPITRE
ELEVAGE ET PERSONNEL TECHNIQUE
ROLES DES VETERINAIRES

I STRUCTURE DE LA PROFESSION

A ORGANIGRAMME

Par décret n° 75-42 du 15 mars 1975 la direction des services de l'élevage et des industries animales a été réorganisée comme suit :

- Une direction de la santé animale et des services vétérinaires placée sous la tutelle du ministère de l'Aménagement rural.

- Une direction des productions animales qui dépend du ministère du développement rural.

1/ LA DIRECTION DE LA SANTE animale et des services vétérinaires, organise la lutte contre les maladies des animaux domestiques et l'inspection des denrées alimentaires d'origine animale .

Elle comprend :-la clinique de Lomé
- le service de la protection sanitaire et médicale des animaux
- le service de la documentation et des études

2/ LA DIRECTION DES PRODUCTIONS ANIMALES

Elle surveille l'établissement , le contrôle de l'exécution des programmes d'amélioration et de développement de l'élevage.

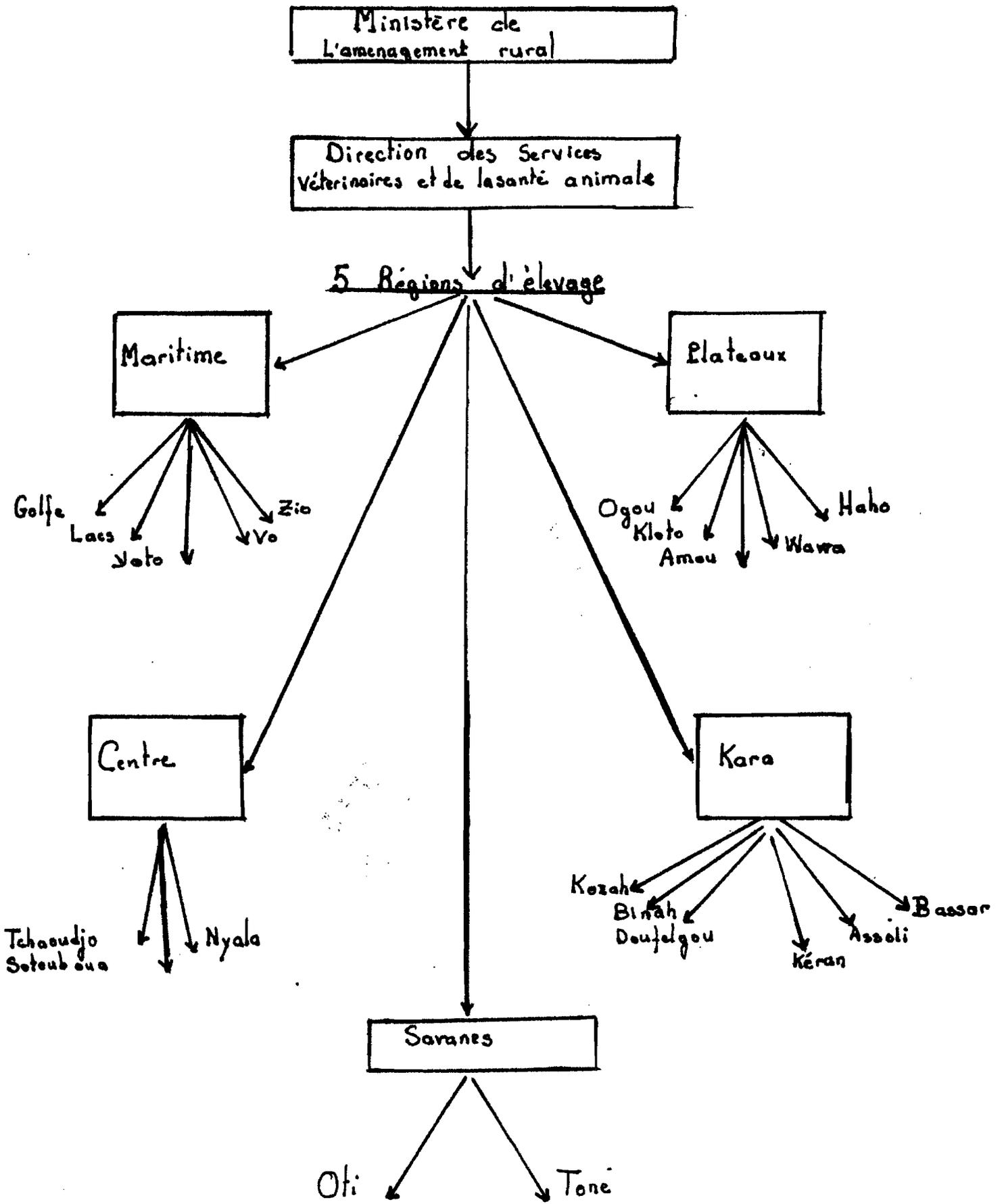
3/ LES AUTRES SERVICES

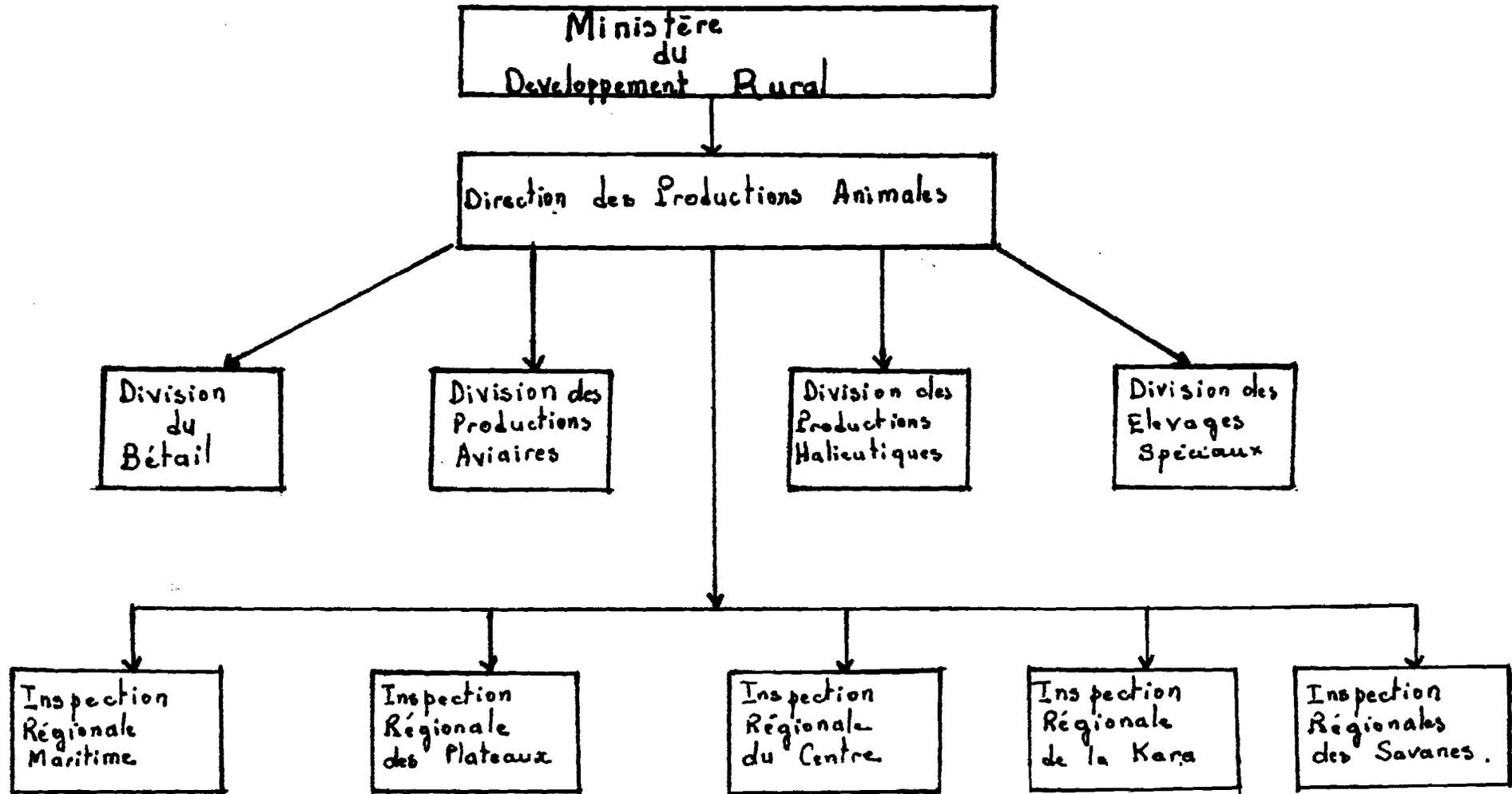
- Le centre de recherche et d'élevage d'Avetonou et
- L'office national des abattoirs frigorifiques sont rattachés au ministère des sociétés d'Etat.

- Les services agro-pastoraux dépendent du ministère du développement rural.

B PERSONNEL TECHNIQUE VETERINAIRE

Divers agents, tous, fonctionnaires de la fonction publique forment le personnel technique vétérinaire. Il s'agit suivant l'ordre décroissant en grade : de docteurs vétérinaires, d'ingé-





nieurs d'élevage, d'ingénieurs adjoints d'élevage, d'adjoints technique d'infirmiers d'élevage, de vaccinateurs auxquels viennent s'ajouter les manoeuvres, les chauffeurs et les secrétaires.

1/ DOCTEURS VETERINAIRES

Formés à l'extérieur de l'Afrique jusqu'en 1974 (année de la sortie de la première promotion de l'école de Dakar) Les Docteurs Vétérinaires cadre A de la hiérarchie de la fonction publique, sont nommés vétérinaires inspecteurs. Ils occupent le plus souvent les postes de direction des services de l'élevage des sociétés d'Etat tel que ONAF (Office National des Abattoirs frigorifiques). Ils sont quelquefois conseillers dans les ministères spécialisés.

Les chefs de préfectures d'élevages sont des docteurs vétérinaires, mais vu le nombre réduit certaines préfectures sont occupées par les ingénieurs adjoints d'élevage.

2/ INGENIEURS D'ELEVAGE

Ils sont pour la plupart formés à Bamako au Mali, après quatre (4) années d'étude où ils reçoivent un enseignement à base de pathologie tropicale, de zootechnie et d'économie animale.

Dans l'administration et la gestion des services de la santé animale ou des centres de production, les ingénieurs sont les adjoints des docteurs vétérinaires.

Toutefois certains d'entre eux occupent des postes de responsabilité.

3/ ADJOINTS TECHNIQUES D'ELEVAGE

Ils sont formés dans le centre agricole de Tové (préfecture de Klotou) ; le cycle d'études dure trois (3) ans. C'est au cours de la 3ème année que les élèves reçoivent une spécialisation vétérinaire.

Le corps des adjoints techniques comporte également des agents recrutés par concours professionnel organisé pour les infir-

miers d'élevage. Avec les infirmiers d'élevage, les adjoints techniques constituent le personnel en contact permanent avec le milieu.

4/ INFIRMIERS D'ELEVAGE

Au Togo ce sont les anciens vaccinateurs qui par concours professionnel sont inscrits au corps des infirmiers vétérinaires.

L'infirmier d'élevage intervient dans tous les lieux où sont réunis des animaux : foirails, marchés; ils veillent au respect des prescriptions hygiéniques, notamment dans les abattoirs où il participe à l'inspection sanitaire des carcasses. En pratique il autorise la libre circulation des produits qu'il a jugés sains et les estampille; il consigne et présente éventuellement au vétérinaire ceux qui font l'objet d'une suspicion d'insalubrité. Les infirmiers vétérinaires se révèlent donc comme un corps indispensable dans le contrôle des denrées livrées aux consommateurs, ils sont garants de la salubrité des produits, leur formation devait tenir compte de cette responsabilité

TABLEAU DES EFFECTIFS EN 1981

Docteurs vétérinaires	Ingénieurs d'élevage	adjoints techniques	infirmiers d'élevage	vaccinateurs
42	20	40	15	48

II LES INTERVENTIONS DU VETERINAIRE

A ACTIONS ZOOTECHNIQUES

Jusqu'à une période récente, les vétérinaires togolais comme ceux des autres états africains, étaient formés en Europe ; cette situation outre qu'elle ne correspondait pas aux conditions d'élevage de leur pays, les orientait beaucoup plus vers une médecine curative et individuelle que vers une médecine préventive et de groupe.

Mais avec le développement de l'élevage et la création de l'école vétérinaire de DAKAR, la formation a été orientée vers l'augmentation des productions animales, c'est à dire vers la formation des "techniciens des animaux". Les vétérinaires africains sont alors des zootechniciens et des économistes.

Au Togo avec la création de la direction des productions animales le rôle des zootechniciens est devenu primordial ; ils sont chargés de l'animation et de la modernisation du milieu agro-pastoral. Ils établissent des plans de vulgarisation et les mettent en pratique au niveau des paysans.

Les expériences d'embouche et de sélection des bovins, et porcins entreprises au centre de recherche et d'élevage d'Avétonou constituent les bases des réformes à apporter à l'élevage traditionnel. De même au centre d'élevage de Baguida on s'intéresse à des nouvelles techniques d'élevage de porcs et de volailles.

B ACTIONS MEDICALES

1/ MEDECINE CURATIVE ET PREVENTIVE DU CHEPTEL

a) Médecine curative

Au niveau des préfectures d'élevage chaque chef effectue une tournée de quinze (15) jours par mois dans sa localité pour constater l'état sanitaire du troupeau.

Au cours de ces tournées on traite les animaux contre les parasites internes et externes ; pour ce qui concerne les grandes maladies infectueuses, des campagnes périodiques de vaccination sont organisées.

a₁ Maladies parasitaires externes

La gale sarcoptique ovine et caprine (sarcoptes scabiei) est fréquente ; elle est traitée à l'aide de préparation insecticide ou d'eau cresylée. Les plus importants des parasites externes sont des ixodes. La lutte contre les tiques consiste à la pulvérisation de solution H.C.H. (Hexachlorohexane) ou de tignal à 1 p 100.

A ces interventions ponctuelles antitiques du vétérinaire s'ajoute l'action non négligeable des oiseaux pique-boeufs (Buphagus africanus).

a₂ Maladies parasitaires internes

- Ascariidose des veaux (Neoscaris vitulorum est la plus répandue 21,2 p 100 (23) et est un gros obstacle à la multiplication des bovins. Elle est traitée par l'Adipate de pipérazine et actuellement par le Tatrane de Morantel ou Exhelm II

- La cysticercose bovine existe mais est très peu traitée.

- La Moniézirose (Moniezia expansa et M. avittellina constituent un fléau pour l'élevage des moutons).

- Les petites et grandes douves sévissent dans les régions marécageuses du Nord et du Sud. Elles sont traitées par le tetrachlorure d'éthylène (didakène)

- La trypanosomiase sévit surtout chez les zébus. Les races taurines, ovines et caprines sont résistantes. Le diagnostic est posé grâce à l'examen microscopique de frottis sanguin. Pour le traitement on utilise le Bérénil ou le trypanidum.

b) Médecine préventive

Le Togo est un pays traditionnellement déficitaire en productions animales ; il doit importer des animaux et leurs productions pour satisfaire ses besoins. En outre le Togo sert de liaison entre les pays fournisseurs (Haute Volta, Mali, Niger) et les pays aux productions insuffisantes (Ghana). L'importation, le transit, l'exportation des animaux et de leurs productions ainsi que toutes

les opérations de préparation des viandes s'effectuent selon les règles en vigueur ; la finalité de ces opérations est de protéger la santé du consommateur et l'état sanitaire du cheptel.

b₁ Prophylaxie sanitaire

Afin de protéger l'état sanitaire du bétail local, il est prévu des postes de contrôle et des voies sanitaires.

Les postes sanitaires d'élevage installés sur les voies d'accès ou de sortie du bétail, ont pour mission le contrôle sanitaire des animaux importés ou exportés. Les voies sanitaires d'acheminement sont les mêmes que celles décrites dans l'étude des mouvements du bétail, mais à la différence que les animaux sont présentés à chaque poste sanitaire (carte n° page)

b₁₋₁ Mesures aux frontières relatives aux animaux destinés à la consommation locale

Aux premiers postes de contrôle situés sur la voie d'accès au Togo, l'agent du service vétérinaire retire au propriétaire du troupeau étranger le laissez-passer sanitaire du pays d'origine, ainsi que les différents certificats de vaccinations. L'agent vérifie le nombre des animaux. Suivant les lieux d'accès les attitudes diffèrent. Dans la région septentrionale qui reçoit la plus grande partie des animaux importés les premiers postes assurent un contrôle sommaire (Vérification des pièces officielles) puis ils recommandent l'acheminement des animaux vers Dapaon ou Mango où va se faire un contrôle plus rigoureux.

Dans tous les cas, tous les animaux d'un troupeau venant, sont mis en quarantaine pendant 12 jours.

Au terme des 12 jours de la mise en observation, le propriétaire des animaux reconnus sains, obtient la délivrance d'un laissez-passer sanitaire togolais. De tels animaux peuvent faire l'objet de vente ou d'abattage.

Dans les régions du Sud, le contrôle consiste en une vérification du laissez-passer délivré au propriétaire, les agents vétérinaires procèdent en outre à une contre visite. En cas de doute sur l'état de santé d'un animal, tout le troupeau est mis en quarantaine

de 2 à 3 jours.

Les animaux importés du Bénin font toujours l'objet d'une quarantaine de 12 jours car en général ils ne possèdent pas de certificat d'origine.

Tout animal voyageur malade ou très fatigué est abattu d'urgence.

Les conducteurs de troupeaux sont tenus de présenter leurs bêtes à tous les postes sanitaires situés le long des voies sanitaires.

b₁₋₂ Contrôle des animaux en transit

Pour ces animaux, les propriétaires sont tenus de présenter à tous les postes de contrôle leurs bêtes pour la visite sanitaire, le visa du laissez-passer, la vérification numérique et l'identification des animaux.

Une quarantaine de quelques jours ou un abattage d'urgence sont prescrits lorsqu'un sujet présente des symptômes de maladie contagieuse.

b₁₋₃ Contrôle des animaux destinés à l'exportation

Pour l'exportation des animaux d'une région à une autre, ou vers l'extérieur du pays, le propriétaire déclare son intention au chef de la région d'élevage de sa localité ou au chef de préfecture d'élevage, qui lui délivre une autorisation d'exportation.

Après l'achat des animaux il se présente avec la totalité du troupeau au poste de contrôle le plus proche. L'agent vétérinaire procède à une vérification numérique, à une visite sanitaire et lui délivre un laissez-passer après une quarantaine de 12 jours.

b₂ Prophylaxie médicale

L'application stricte des mesures sanitaires est de rigueur. En cas de dépistage d'une maladie contagieuse les mesures prises sont les suivantes :

- Peste bovine

L'abattage systématique sur place de tous les animaux constituant le troupeau est appliqué. La vaccination de ceinture avec le vaccin

bovipestique est également pratiquée autour du foyer avec les moyens dont dispose le service.

Les propriétaires des animaux sont indemnisés par l'Etat.

- Peripneumonie contagieuse bovine (P.P.C.B)

En cas de découverte d'une P.P.C.B dans un troupeau tous les animaux sont abattus et la viande vendue dans les abattoirs les plus proches, ou à l'abattoir de Lomé sous contrôle vétérinaire. Les propriétaires sont indemnisés.

- Les charbons bactérien et symptomatique

Les vaccinations sont de règle dans les régions où sévisent ces maladies (région du centre : Guérin Kouka)

- La peste des petits ruminants

Le vaccin bovipestique est employé dans les régions infectées.

- Maladies aviaires

Plusieurs vaccins sont utilisés pour immuniser les volailles contre :

- x la maladie de Newcastle vaccin vivant - Hitchner B₁

la Sota et surtout le vaccin tué TRIAVIA polyvalent contre Newcastle - variole et thyphose.

x variole aviaire avec Triavia

x choléra aviaire avec le vaccin tué CHOLAVIL de DAKAR.

Que ce soit dans le domaine curatif ou préventif, toutes les vaccinations sont gratuites ; mais pour le déparasitage interne des animaux les frais des produits sont à la charge des propriétaires.

2/ MEDECINE DES PETITS ANIMAUX

Il existe sur l'étendue du territoire des cliniques et des laboratoires. Ces centres d'immunisation et de traitement disposent, dans les meilleurs des cas, de matériels pour les examens élémentaires de laboratoire .

Il est à noter que les recherches plus approfondies sont demandées au laboratoire vétérinaire de Hann à Dakar.

En clientèle privée il n'existe qu'une seule clinique à l'heure actuelle, à Lomé.

PRINCIPALES MALADIES

- la rage. Elle sévit, chez le chien et le chat, à l'état enzootique dans presque toutes les régions du pays et surtout au niveau des centres urbains.

Des mesures de prophylaxie sanitaire sont appliquées par l'abattage systématique de tous les chiens errants d'une part et d'autre part, plusieurs autres sont vaccinés en clinique (soit 587 en 1975).

Par ailleurs 477 chiens mordeurs ont été mis en observation, et 15 prélèvements de cerveau effectués, dont 7 se sont révélés positifs la même année.

Le vaccin utilisé est le Rabiffa.

- Maladie de carré .

Elle est observée en clinique sur les chiens importés. C'est ainsi que 56 cas ont été traités et 39 chiens ont été vaccinés en 1975 avec le vaccin Caniffa.

- La maladie de Rubarth, la leucopenie infectieuse et le Coryza du chat sont souvent observés à la clinique de Lomé. On pratique des vaccinations systématiques de ces animaux s'ils sont présentés en clinique.

3/ INSPECTION DES DENREES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE

Cette inspection a pour buts essentiels :

- d'assurer la protection sanitaire du cheptel
- d'éviter la transmission d'antropozoonoses et les intoxications alimentaires.

a) Inspection des viandes

L'inspection des viandes a lieu à deux niveaux. Elle commence par l'inspection avant la mise à mort de l'animal (inspection anté mortem) et se termine par l'inspection des carcasses (inspection post-mortem).

a₁ Inspection ante mortem

Cette inspection permet

- de dépister principalement par un examen clinique :

- des animaux malades ou accidentés
- des animaux atteints d'une maladie légalement contagieuse
- des animaux maltraités ou intoxiqués
- des gestantes et les jeunes animaux
- d'orienter vers les salles d'abattage ceux en bonne santé et satisfaisant aux prescriptions de la réglementation en vigueur au Togo.

Comme on peut le constater l'inspection anté mortem présente des avantages certains. Et c'est le lieu d'insister auprès du personnel vétérinaire pour que cette inspection soit plus systématique et renforcée.

Cette visite s'effectue à la veille de l'abattage dans les villes où elle est prévue. A Lomé, elle a lieu dans les parcs de stabulation qui sont éloignés des abattoirs. Dans les autres villes au gré des possibilités, les animaux reçoivent une visite sommaire des agents vétérinaires.

a₂ Inspection Post mortem

Elle permet : - de dépister ou de confirmer l'existence de maladies chez les animaux abattus

- de découvrir des carcasses et des abats susceptibles de faire l'objet de saisies pour des motifs d'insalubrité.

Elle commence donc depuis la mise à mort de l'animal et ne prend fin qu'à la livraison de la viande au consommateur. Au Togo, l'agent chargé de l'inspection des viandes arrive quand les opérations de préparation (égorgement habillage et éviscération) sont terminées

Les carcasses et les viscères sont exposées, l'agent procède à l'examen général et à l'inspection systématique. Le contrôle se fait dans n'importe quel ordre.

Au moment de l'inspection on a aussi les agents des services d'hygiène, un représentant de la municipalité qui perçoit les taxes et à Lomé un agent de la police qui assure le maintien de l'ordre.

L'inspection peut se traduire par des saisies. Les viandes reconnues impropres sont en principe enfouies au voisinage des abattoirs.

C Produits avicoles

- Les oeufs

A l'heure actuelle ils ne font l'objet d'aucun contrôle de salubrité.

- Les volailles

Le contrôle se fait dans les lieux de commercialisation, surtout les super-marchés.

d Produits de pêche

L'inspection des produits halieutiques se fait par les agents des services des pêches au niveau du port de Lomé.

Un accent est mis en particulier sur le contrôle des poissons.

Les crevettes et les crabes sont réinspectés au lieu de leur transformation et triés car ce sont des produits d'exportation.

Des contrôles de salubrité se font aussi au niveau des grands magasins et des entreprises frigorifiques des sociétés privées qui assurent la transformation et la commercialisation des produits de pêche.

Beaucoup de saisies sont dues à la putréfaction et sont enfouies.

Conclusion partielle

On ne peut guère établir une estimation chiffrée des pertes en bétail ou des intoxications alimentaires humaines éventuelles, qui seraient dues à la non intervention des agents vétérinaires au Togo.

L'action du vétérinaire reste primordial, tant sur le plan économique que sur le plan social, non seulement pour l'éleveur mais aussi pour l'Etat.

Dans le domaine zootéchnique en contribuant à l'augmentation des protéines animales, le vétérinaire participe à une meilleure alimentation de la population.

Dans le domaine sanitaire en luttant contre les grandes maladies des animaux le vétérinaire participe à l'augmentation du cheptel et de cette façon à l'augmentation du capital de l'éleveur.

Toutefois il existe des lacunes pour le bon fonctionnement des structures mises en place.

Au niveau de la police sanitaire nous avons noté un certain relâchement dans l'application des mesures de quarantaine. Il n'existe pas de parcs dans les postes frontaliers ; même quand il en existe ils abritent à la fois les petits et grands ruminants et très souvent des animaux d'origines diverses.

Pour les animaux autochtones il n'est prévu qu'une autorisation de sortie régionale pour éviter les vols.

Pour les animaux en transit, après les formalités d'entrée, il n'existe aucun dispositif permettant de suivre l'acheminement, et les conducteurs rivalisent d'astuces pour échapper au contrôle éventuel.

Dans le domaine de la recherche zootechnique il n'existe aucun centre au Togo, si ce n'est le centre agrostologique de acavelli qui s'occupe en partie de la recherche zootechnique mais le plus gros des crédits est orienté vers la recherche agronomique.

Dans le domaine sanitaire, il serait souhaitable que les agents vétérinaires diversifient leur interventions qui ^{ne} concernent pour le moment que les bovins. Les petits ruminants, les porcins et même les volailles sont traités de façon artisanale dans les fermes traditionnelles ; une meilleure organisation, notamment un contrôle sanitaire de ces espèces, serait à n'en pas douter une source importante de revenus pour les paysans en même temps qu'elle assurerait une meilleure couverture des besoins protéiques des populations.

TROISIEME CHAPITRE

EVOLUTION DE LA PROFESSION VETERINAIRE
AU TOGO ET PERSPECTIVES D'AVENIR

I PRINCIPALES CONTRAINTES

A AU NIVEAU DES SERVICES DE L'ELEVAGE

Les enquêtes sur le terrain permettent ^{de} faire un certain nombre de constatations.

- Les paysans "éleveurs" sont très peu encadrés et les initiatives d'amélioration de l'élevage sont difficiles à faire appliquer. Ceci provient d'une insuffisance en cadres de vulgarisation.

- L'intendance, notamment la réserve pharmaceutique, a du mal à répondre aux vœux des paysans dont certains sont tout à fait disposés à consentir un modeste investissement pour leur élevage.

- Le personnel vétérinaire en place dispose de peu de moyens pour intervenir sur le terrain.

Ces difficultés sont surtout d'ordre financier

1/ BUDGET DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE L'ELEVAGE

Le service de l'élevage compte parmi les plus démunis de la fonction publique.

Depuis plusieurs années le budget consacré à l'élevage est resté bas, cette situation n'est pas à la mesure de l'importance de l'élevage et surtout de ses potentialités dans le pays.

Par ailleurs une partie importante de ce budget est affectée aux frais du personnel ce qui limite bien sûr les possibilités d'intervention.

TABLEAU: BUDGET 1979 et 1980 en millions

ANNEE	1979	1980
PERSONNEL	87,173	94,582
MATERIEL	8,50	10,015
TOTAL	95,423	104,597

SOURCE SERVICE DE LA SANTE ANIMALE

en millions

2/ DIFFICULTES MATERIELLES

Le personnel vétérinaire dispose de peu de véhicules appropriés, quoique considérés et reconnus comme agents de terrain.

La majorité des voies de communication sont impraticables en saison des pluies. Le service vétérinaire doit s'adresser dans les préfectures aux services des eaux et forêts pour utiliser conjointement les moyens de déplacement. Cette situation compromet un grand nombre d'actions urgentes à mener par les agents vétérinaires.

Toujours sur le plan de l'équipement, il faut noter que la conservation des vaccins et de certains médicaments s'effectue à basse température, parfois inexistantes dans certaines formations du service.

De même, il n'existe pas de laboratoire de diagnostic et de pharmacie vétérinaire. Cet ensemble de moyens logistiques est indispensable si l'on veut sauvegarder l'acquis sur le plan sanitaire, le renforcer et, songer à une exploitation accrue du capital bétail.

3/ BUDGET D'INVESTISSEMENT

Nous avons constaté et nous insistons sur une certaine abondance et même une abondance certaine en cadres vétérinaires supérieurs. Ces docteurs vétérinaires élaborent en effet après étude sur le terrain, des projets de développement de l'élevage touchant diverses espèces. Tout le problème est dans la recherche et l'obtention des crédits pour mettre en oeuvre ces projets. C'est ainsi que différentes études menées par la S.O.T.E.D (société togolaise d'études pour le développement) sont restées dans les " tiroirs "

B AU NIVEAU DES INFRASTRUCTURES ET DE L'INFORMATION DES PAYSANS ELEVEURS

Au cours de nos prises de contact avec le mode rural, nous avons constaté l'insuffisance d'aménagement routier dans les zones d'élevage, l'absence d'information et d'éducation des éleveurs en matière de conduite du troupeau. Un contact permanent entre le personnel vétérinaire et les paysans-éleveurs nous

semble nécessaire ; d'abord cela tisserait des liens humains de confiance ; ensuite l'éleveur comprendrait plus facilement la nécessité d'un contrôle de l'état sanitaire de son troupeau et les avantages d'une transhumance et d'une circulation rationnelles des animaux.

Ce sont là, différents obstacles qui pour le moment rendent difficile la tâche des vétérinaires sur le terrain.

Néanmoins le personnel vétérinaire a déjà réalisé un certain nombre d'unités de santé et de productions auxquelles nous allons maintenant consacrer une étude critique.

II REALISATIONS ET PROJETS

1/ REALISATIONS

a) Les centres de recherches

^a1 Centre de recherche et d'élevage d'Avétonou

(C.R.E.A.T)

Situé à 100 km de Lomé sur la route de Kpalimé, ce centre s'occupe de la recherche sur la trypanotolérance et sur le potentiel génétique des animaux trypanotolérants, non trypanotolérants et de leur métis ; et aussi de la valeur économique des types trypanotolérants.

En outre grâce à des croisements avec des races étrangères le centre procède à des relevés systématiques de la productivité des métis obtenus.

Le centre s'occupe aussi de l'amélioration de l'élevage porcin au Togo, et tout dernièrement les recherches sur les petits ruminants ont commencé.

Au total le centre d'Avétonou consacre le plus, ses activités à une meilleure extériorisation du potentiel génétique des races d'Afrique de l'Ouest : trypanorésistance, aptitude bouchère, aptitude à la production de lait, aptitude à la traction.

a₂ Ecole Supérieure d'Agronomie - Université du Bénin.

Le département de zootechnie, dans le cadre de l'école supérieure d'agronomie, a entrepris des recherches sur l'amélioration de la race ovine.

La ferme d'expérimentation couvre une superficie de 5 hectares ;

L'école s'occupe surtout de l'amélioration des cultures fourragères combinée avec la production ovine et de l'amélioration génétique des races locales par sélection, métissage et alimentation.

Les opérations en cours de mise en place n'ont pas encore produit de résultats.

a₃ Centre de recherches agrostologiques de Cacavelli

Des recherches y sont menées sur le plan zootechnique et agricole. Récemment des études plus poussées ont été consacrées aux plantes fourragères, études qui ici aussi attendent des crédits pour leur mise en pratique.

b Les centres d'élevage et de vulgarisation

De nombreuses stations sont réparties sur l'ensemble du territoire ; ces stations possèdent des petits troupeaux de bovins, ovins, caprins et volailles.

Parmi ces centres les plus importants sont

- La station de Nassablé dans la région des savanes près de DAPAON

- La station de Na près de Sokodé dans la région centrale

- Dans la région des plateaux

- le centre privé des Moines de Dzogbégan
- le centre d'apprentissage agricole de Tové
- le centre polyvalent d'Adéta

- Dans la région maritime.

- La ferme d'élevage de Baguida centre avicole qui s'occupe aussi de l'élevage porcin.

- La ferme privée "Bettaniá sur la route de Kpalimé c'est le principal centre avicole qui fournit à presque toutes

les fermes du pays des poussins d'un jour.

- Autres réalisations.

Les abattoirs et frigorifiques de Lomé dont l'exploitation a démarré en 1976. C'est le premier élément d'une chaîne de froid qui doit desservir progressivement tout le pays.

Les installations comprennent :

- un abattoir moderne avec trois files d'abattage suspendues.

- une fabrique de glace

- une chambre à - 20°C pour le poisson congelé.

- un bâtiment administratif.

- une station de traitement des eaux usées.

2/ PROJETS DE DEVELOPPEMENT

Il existe un certain nombre de projets pour le développement agricole en cours de réalisation.

a) Projet de la mise en valeur de la région de la Kara

C'est un projet mixte FED-TOGO.

Les buts visés par ce projet sont multiples. En effet dans la région de la Kara, le climat est soudano-sahélien, avec une courte saison pluvieuse et une saison sèche longue. De plus les terres sont dures, stériles et rocailleuses.

A cause d'un revenu annuel très bas, d'une vie agricole difficile et d'une démographie galopante, le paysan kabiyé est contraint à l'émigration. C'est donc pour corriger ce déséquilibre et donner un prompt coup de frein à cet exode que le projet a été implanté. Sur le plan social, il tend à retenir sur place une population active migrante en procédant à un transfert vers des zones plus riches de la région.

Sur le plan économique, le projet doit créer 1000 emplois agricoles pour 1000 familles. Le projet prévoit l'achat des zébus pour la culture attelée.

Enfin, il doit servir de test pour le projet de réforme agro-foncière décrété par le gouvernement.

b) Projet de développement de l'élevage bovin (Prodebo)

A ses origines ce projet s'intéressait au développement de l'élevage bovin pour la culture attelée. Deux centres d'expérimentation ont été créés : Atakpamé (Région des plateaux) Sokodé (Région centrale). Ces centres d'expérimentation devraient être suivis par cinq centres de formation et de démonstration pour la culture attelée.

Des insuffisances sont apparues en cours de la réalisation, notamment dans l'incitation des paysans à adopter la culture attelée. Ceux-ci en effet par tradition, ont toujours utilisé les instruments aratoires rudimentaires ; (houe, coupe-coupe).

De même ce projet s'adressait à des vétérinaires qui ne sont pas assez au courant de l'aspect "agricole" de Prodebo.

Très rapidement les actions des vétérinaires ont tendu à se limiter au seul suivi sanitaire des animaux confiés aux paysans. Il faut ajouter à cela que dans une même région, les mêmes paysans-éleveurs sont sollicités par trop de projets.

c) Projet pilote agricole

C'est un projet qui assurera la supervision de 1400 fermes pour le développement agricole intégré.

d) Projet d'embouche

L'objectif de la création de ces centres d'embouche bovine est la production de viande de boucherie pour l'approvisionnement des centres urbains en produits de qualité et à des prix abordables pour le consommateur togolais.

Ces centres seront implantés dans les zones d'altitude des régions des plateaux et centrale. Dans ce cadre on envisage la création de trois ranches : deux ranches naisseurs d'une capacité totale de 38000 têtes de bovins améliorés; dans l'un de ces ranches, l'amélioration envisagée se fera par croisement avec une race importée : la NDAMA. Dans le deuxième, l'amélioration se fera par sélection au sein d'une race locale : le Borgou

Le troisième ranch est destiné à la production d'animaux d'embouche, sa capacité est fixée à 5 000 têtes annuelles.

e) Complexe élevage pour petits animaux (volailles lapins, Porcins, ovins)

L'objectif de ce projet est de développer une zone d'élevage intensif de petits animaux centrée autour d'un pôle que nous appellerons "complexe élevage".

Le "complexe élevage" de petits animaux sera implanté dans la région maritime au milieu d'une zone où, il existe déjà une densité de paysans-éleveurs "spontanés".

Ce "complexe élevage" comprendra :

- une unité de fabrication d'aliments pour animaux.
- une unité de multiplication d'animaux de race pure ou croisement concernant les espèces à reproduction rapide.
- une unité pilote d'élevage moderne de ces mêmes espèces
- une chaîne d'abattage de conditionnement et de conservation.

f) Pêche industrielle maritime

Les ressources ichtyologiques assez limitées du plateau continental togolais sont loin de satisfaire les besoins togolais en poissons.

Il est donc prévu de compléter les actions en cours de développement de la pêche nationale côtière par la constitution d'une flotte de pêche industrielle hautière, seule susceptible de pouvoir réduire les importations et faire face dans l'avenir aux besoins togolais en protéines animales.

Notre conclusion à l'étude de ces projets est qu'il faut parvenir à une meilleure coordination des projets ; et surtout les conduire avec des éleveurs possédant un minimum d'instruction.

L'avenir nous semble prometteur à cet effet puisque l'on devra nécessairement réorienter les jeunes vers les activités rurales.

Le Togo a atteint à l'heure actuelle 70 à 72 p 100 de taux de scolarisation, ce qui pour le moment ne représente pas

véritablement un avantage, (très peu de structures industrielles existent pour absorber tous ces travailleurs), devrait se révéler comme un "fer de lance" pour le développement de l'élevage et de l'agriculture.

Au total on peut constater l'existence de structures mises en place par les autorités pour promouvoir l'élevage. Néanmoins, les nombreux obstacles (d'ordre humain, financier ou même naturel) et la pénurie croissante en viande, montre que la tâche à accomplir reste importante.

Pour ce qui concerne la part des vétérinaires, nous proposons quelques actions prioritaires qui font l'objet de la dernière partie de notre étude.

III PERSPECTIVES D'AVENIR DANS L'AMELIORATION DES PRODUCTIONS ANIMALES

L'exploitation des productions animales au Togo a conduit à la mise en place de quelques structures économiques pour son développement. Son rendement reste inférieur à ce qu'il est raisonnable d'espérer. Il est donc urgent :

- de sauvegarder le cheptel
- d'augmenter son effectif en limitant les pertes à la naissance
- de développer la productivité en améliorant les conditions d'existence du cheptel.

Les moyens à mettre en oeuvre pour améliorer ces productions animales sont nombreux et divers.

Les propositions que le lecteur trouvera rassemblées ci-dessous n'ont pas la prétention d'être originales ; nous avons voulu mettre en évidence et classifier les facteurs limitants les plus importants au développement de l'élevage et aux activités des professionnels vétérinaires togolais.

A REORGANISATION DES SERVICES CENTRAUX

La distinction des services de la santé animale de ceux des productions animales permet certes de mieux étudier les besoins inhérents à chacun de ces départements, notamment en person-

nel qualifi en matériel approprié et en méthodes de travail.

Toutefois la tutelle de ces deux services par deux ministères différents rend selon nous la coordination en matière d'élevage difficile.

C'est pour cette raison que nous recommandons la réunification de ces deux départements sous la tutelle d'un seul et même ministère : Exemple : Ministère du développement rural. Cette correction apportée à l'administration des services de l'élevage permettrait une meilleure coordination des projets et éviterait les quelques rivalités ou concurrence que l'on a pu observer ici et là.

En plus on aura à l'esprit d'ajouter à ces structures déjà existantes, d'autres services selon l'organigramme que nous proposons. (page)

Évidemment on aboutira à cette structure de façon progressive et les divisions seront créées en fonction des impératifs. La création de la division de l'économie animale ne pourra exister, que si des efforts de production ont permis de disposer des animaux prêts quantitativement et qualitativement pour la boucherie.

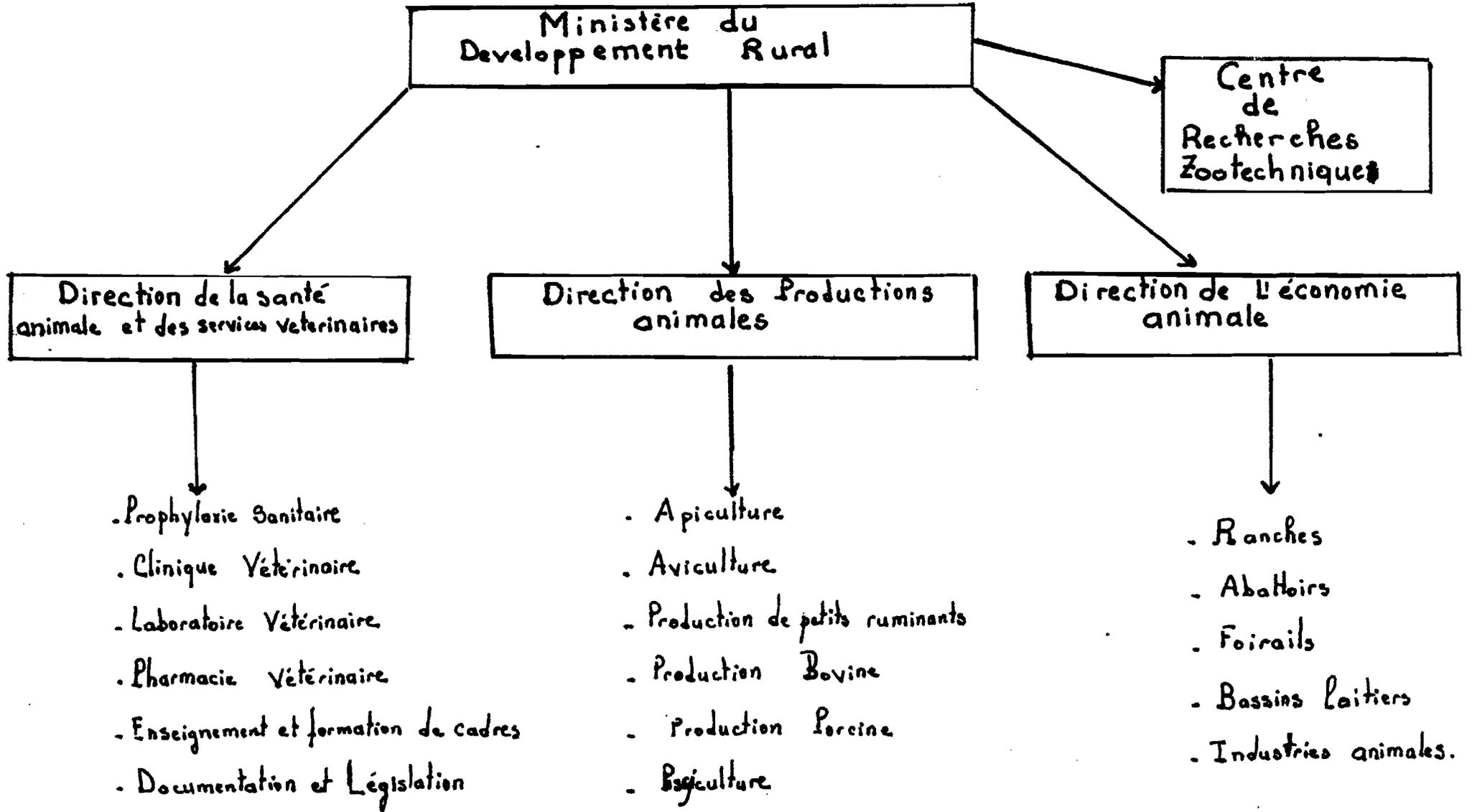
B ACTIONS SANITAIRES

La conservation du cheptel existant implique une protection efficace contre les maladies.

- Les maladies contagieuses, autrefois responsables des pertes énormes ne sont actuellement qu'à l'état endémique. Leur réapparition sporadique indique qu'elles menacent toujours ; d'où l'établissement d'une police sanitaire pour une lutte efficace aux frontières, assortie de l'extinction rapide des foyers éventuellement apparus.

Il faut aussi, comme le recommande la CEBV (communauté économique du Bétail et de la viande) veiller à l'observation stricte des passeports pour le bétail. (10).

- La Trypanosomiase est un autre fléau auquel notre élevage paie un lourd tribut. La lutte devra se faire sur tous les plans.



- une lutte directe prophylactique et curative contre la maladie.

- une lutte contre les insectes vecteurs en vue de l'assainissement des gîtes à glossines.

- une lutte zooteknique par l'implantation des races trypanorésistantes.

Le problème de l'infestation parasitaire des veaux au Togo est lié à l'existence d'un milieu favorable au développement de ces parasites et à la présence d'hôtes excessivement réceptifs.

Des mesures de lutte adaptées et efficaces s'imposent alors pour abaisser les risques d'infestation vermineuse gastro-intestinale des veaux et atténuer l'incidence économique de ce parasitisme.

La lutte consiste en :

- un déparasitage systématique des veaux âgés de 2 - 4 semaines.

- un sevrage correcte des veaux, sevrage au poids (100 kg) et non à l'âge. (23)

- une amélioration de l'alimentation des jeunes bovins et des femelles gestantes.

Il importe donc de :

- construire des nouveaux postes sanitaires aux frontières et des parcs de stabulation pour les quarantaines. On ajoutera des parcs de vaccination et des bains détergents dans les centres d'élevage et de vulgarisation.

- construire un centre de recherche vétérinaire jouant le rôle de laboratoire central où vont converger toutes les observations faites sur le terrain dans les différents centres d'élevage.

- construire une pharmacie vétérinaire. Le Togo dispose d'un office national de pharmacie. Ce service a des succursales dans toutes les villes et tous les centres moyennement peuplés. Mais ce service comme d'ailleurs la plupart des pharmacies en Afrique, ne vend que des produits destinés à l'homme. Une pharmacie vétérinaire doit voir le jour au niveau de cet office, et, sous le contrôle d'un docteur vétérinaire, organiser la vente et

la distribution des produits vétérinaires à des prix hors taxe comme les produits destinés à la médecine humaine.

C ACTIONS ZOOTECHNIQUES

L'amélioration de l'élevage pousse les responsables vétérinaires à envisager une multitude de facteurs, après les maladies, les problèmes à résoudre concernent les races d'animaux, les pâturages et les points d'abreuvement.

1/ Amélioration des races

Les expériences d'amélioration génétique (sélection et croisement) par l'introduction des races étrangères, effectuées au centre de recherches et d'élevage d'Avetonou donnent des résultats encourageants et méritent d'être poursuivies en vue de son application en milieu traditionnel.

Toutes nos espèces animales sont des races naines, rustiques, de faible productivité, mais adaptées à leur milieu. Une amélioration génétique doit s'intéresser à une sélection à l'intérieur de ces races en vue de déterminer leurs potentialités. Nous espérons que le projet du Ranch de Borgou qui propose une sélection au sein de la race Borgou donnera des résultats probants pour le développement de nos races locales.

Actuellement le souci des responsables de l'élevage doit tendre vers une augmentation des protéines animales. Les services vétérinaires doivent penser à l'extention de l'élevage partout où se trouvent réunies les conditions aussi bien climatiques qu'humaines. Ils doivent penser aussi à la diversification des espèces exploitées. Il faut s'orienter vers les productions plus efficaces: lait, oeufs, volailles, petits ruminants. Les essais déjà effectués (par les agents vétérinaires ou des particuliers) montrent que les trois dernières spéculations peuvent réussir dans toutes les régions du Togo.

La sélection de la chèvre Djallonké permettrait d'augmenter le nombre de chevreaux par portée et de réduire l'intervalle des mises-bas. Cette opération peut se faire par les éleveurs eux mêmes avec l'aide des zootechniciens.

La castration des mâles, mauvais géniteurs est courante dans le Nord du pays, il ne reste qu'à faire adopter aux éleveurs l'élimination des mauvaises génitrices.

Nous avons déjà signalé que le métissage des moutons locaux avec les moutons du Sahel a donné des résultats encourageants dans la région maritime. Une étude des possibilités d'adaptation des moutons et chèvres du Sahel permettrait leur introduction dans les régions favorables.

Nous fondons l'espoir sur le "projet petits ruminants" installé dans la région des plateaux pour le développement de ces espèces.

Cependant l'amélioration des races constitue une solution à long terme. Sans amélioration alimentaire, l'amélioration génétique serait inutile.

Le professeur Ah. Lamine NDIAYE pose la question de savoir "A quoi servirait d'avoir des animaux à haut potentiel de production si les conditions d'alimentation sont telles que ce potentiel ne peut s'exprimer ?" (27)

2/ Amélioration de l'aménagement pastoral

Nous nous intéresserons à l'alimentation et à l'abreuvement, car, comme nous l'avons dit plus haut, nos races locales sont bien adaptées dans le milieu où elles vivent.

a) Amélioration de l'alimentation

Il ne saurait exister un développement de l'élevage sans une nourriture des animaux à la fois suffisante et de bonne qualité.

Il apparaît nécessaire d'entreprendre une sérieuse réorganisation du système d'alimentation du bétail en tenant compte des disponibilités régionales du pays.

Il faut donc effectuer des études agrostologiques au niveau national et établir une véritable carte des pâturages ; ainsi pour l'utilisation rationnelle de ces prairies on pourra savoir quelle espèce animale introduire dans tel pâturage pour obtenir le maximum de rendement. Cette étude agrostologique doit comprendre l'étude de la flore et de sa transformation au cours

de l'année, d'où nécessité d'une étroite collaboration entre agronomes, botanistes et vétérinaires.

Dans la zone septentrionale du pays, la lutte contre les feux de brousse sera l'un des premiers aspects du travail. Il faut définir et réglementer les modalités du brûlage ; il semble, que la meilleure méthode est celle des feux précoces ; les arbres sont conservés, les parasites détruits (les tiques surtout) ; les pluies tardives, les brouillards ou les rosées permettront à l'herbe de repousser.

lors A côté de cela, il convient de vulgariser l'utilisation des plantes fourragères en milieu rural ; c'est une étape difficile ; il faut connaître les obstacles susceptibles de se dresser de la vulgarisation ; car il n'est pas facile en élevage rural de passer de la vaine pâture à l'exploitation rationnelle des pâturages artificiels. Les techniques simples de conservation de fourrages telles que le fanage, l'ensilage, doivent être répandues. Dans les régions où les cultures sont importantes (région maritime et des plateaux), il y a de faibles superficies libres pour les pâturages. On veillera à une meilleure utilisation des sous produits agro-industriels. Le Togo dispose suffisamment de sous produits comme l'indique le tableau n° page

Ces sous produits agro-industriels intégrés dans une bonne technique d'affouragement permettront de façon certaine d'améliorer le niveau alimentaire des animaux.

Cette amélioration de la production des pâturages doit équilibrer l'augmentation des animaux d'élevage.

La complémentation minérale viendra enfin avec l'aide d'une unité de fabrication d'aliment du bétail.

TABLEAU N° 10

DESIGNATION	POIDS
Céréales et issues de maïs	3,05
issues de meunerie	0,575
Breches artisanales	10,5
Racine de manioc	120
Epluchures	184,8
Galikou	17,125
Graine de coton	8,18
Cabosse de cacao	93,75
Parche -de café	21
Paille de riz	13,00
Rafles de maïs	57 895
Feuilles de manioc	1 190
Fanes de legumineuse	85,72
Coque d'arachide	8,528

Recapitulatif du disponible pour l'élevage traditionnel et moderne :
en milliers de tonnes. Année 1975 - 1976 SOURCE : FREITAS (17)

b) Abreuvement

Le développement de l'élevage ne peut être obtenu que par la réalisation d'ouvrages hydrauliques accompagnée de la protection et de l'utilisation rationnelle des pâturages mise à la disposition du bétail.

L'hydraulique pastorale apparaît donc comme un facteur de développement. Il est préférable de fournir au bétail une eau saine et aussi fraîche que possible, car l'eau fraîche stimule beaucoup plus l'appétit que l'eau tiède.

La chaleur excessive du climat diminue considérablement l'appétit et ralentit la croissance.

On facilitera l'abreuvement des animaux par la création de nombreux points d'eau. La multiplication des petits barrages de retenues d'eau constitue, à notre avis, un système favorable qui permettra aux animaux de trouver l'eau là où ils se trouvent sans qu'un travail important soit demandé aux gardiens. Autant que faire se peut, l'utilisation des eaux des marigots et des mares sera déconseillée, car c'est la source la plus dangereuse de matière de contamination et d'intoxication. Alimentation de base, supplémentation, eau voilà les trois besoins fondamentaux qui, lorsqu'ils sont suffisamment couverts peuvent permettre aux animaux d'extérioriser leurs potentialités génétiques.

Mais toute production pastorale ou agricole est d'abord avant tout, un problème d'homme.

D ACTION SUR L'HOMME

Le facteur humain constitue en milieu rural la pierre d'achoppement contre laquelle viennent se briser les plus nobles intentions et les techniques les plus éprouvées (35).

L'action sur l'homme intéressera la formation des cadres et l'action au niveau des paysans-éleveurs.

1/ Formation du personnel d'encadrement

Ainsi que nous l'avons déjà écrit, le Togo dispose à l'heure actuelle d'un nombre intéressant de Docteurs Vétérinaires.

En effet au nombre de cinq (5) en 1968, les diplômés de l'E.I.S.M.V. et des pays européens (France, Républiques socialistes) ont porté l'effectif total en cadres supérieurs vétérinaires, en 1981, à quarante deux (42). Si on exclut de ce total six (6) docteurs vétérinaires intégrés à l'enseignement supérieur, nous obtenons le chiffre de trente six (36) diplômés répartis sur le terrain.

En se référant aux travaux du colloque sur l'élevage de Njaména (ex. Fort Lamy) ; Ferney (16), nous constatons que le nombre de Docteurs Vétérinaires est plus que suffisant Ce qui justifie d'ailleurs l'envoi de moins en moins massif d'étudiants togolais à l'E.I.S.M.V.

Ce que nous recommandons, c'est une augmentation en cadres techniques moyens, c'est à dire ceux la même qui sont appelés à rester constamment sur le terrain en contact étroit avec l'éleveur.

Il s'agit d'introduire un nouveau type de cadre dans le service(21). Ce sont les aides vétérinaires. Ces cadres auront une formation moins longue que celles des Docteurs vétérinaires et le coût de formation sera réduit dans la même proportion.

A cet effet une école nouvelle aurait été nécessaire, recevant les jeunes qui n'ont pas eu la possibilité d'accéder à l'université.

On devrait permettre aux gens qui travaillent déjà dans le service vétérinaire, par exemple les infirmiers d'élevage, et qui se sont révélés particulièrement compétents, de s'inscrire à ces cours et ainsi obtenir une promotion professionnelle.

Le cours ne pourrait durer plus de deux (2) ans.

L'accent sera mis sur la zootechnique ^{et} sur la pratique vétérinaire. On insistera sur la diagnose clinique d'où nécessité d'une clinique faisant partie de l'école . La création d'une telle école serait coûteuse et prendrait plusieurs années, c'est pourquoi ; nous proposons d'utiliser le cadre déjà existant et fonctionnel de l'Ecole Supérieure d'Agronomie.

Toujours à propos de la formation des cadres moyens, nous invitons les autorités à augmenter le nombre des étudiants envoyés à l'école des assistants d'élevage de BAMAKO ou bien, d'envoyer des étudiants au collège polytechnique universitaire (CPU) du Bénin qui forme des ingénieurs d'élevage en trois (3) ans.

En plus de ces cadres moyens, il faut aussi penser à la formation des préposés sanitaires d'élevage, en particulier les infirmiers vétérinaires. Nous avons vu que ce sont des anciens vaccinateurs qui sont convertis en infirmiers d'élevage. Ceci nous paraît ne pas être une bonne méthode compte tenu du rôle important qu'ils jouent dans la bonne marche des services vétérinaires. Leur formation doit être repensé et une école d'infirmiers d'élevage nous ^{la} meilleure solution ; toute fois on pourrait utiliser le cadre du centre de formation professionnelle d'Agriculture de Tôvé qui, instruit déjà les ingénieurs adjoints d'élevage.

Quant à ces derniers leur formation en matière d'élevage nous paraît insuffisante, il faudrait créer une section pure qui s'occupera des problèmes de l'élevage.

2/ Action au niveau de l'éleveur

Le Président Senghor a dit "L'homme est à la fois au début et à la fin du développement et que celui-ci devrait être conçu par lui et pour lui". Sans formation et information il ne peut y avoir de réel progrès technique. C'est pourquoi il est important d'accroître l'effort de formation des éleveurs.

a) Education des éleveurs

C'est une action très importante ; d'elle dépend la prise de conscience nécessaire au développement de l'élevage. Une vaste action psychologique doit être engagée par le personnel vétérinaire. Ce n'est pas au niveau national seul qu'un tel enseignement peut aboutir mais aussi au niveau de chaque individu pris séparément. Les rapports humains avec une population rurale sont plus efficaces qu'une campagne à grande échelle, car comme

le dit J.K GALBRAITH "l'agriculteur sent bien qu'il est risqué de suivre les conseils de celui qui n'aura pas à en subir les conséquences". C'est ainsi que chaque vétérinaire doit être amené à conseiller à l'éleveur, le gardiennage du bétail, la présentation de la totalité du troupeau lors des visites, les différentes méthodes de lutte contre les parasites, l'utilisation des terres non cultivées et des jachères comme pâture, la rotation des pâturages et des pistes du bétail évitant le piétinement l'herbe des zones entourant les points d'eau. Il doit aussi interdire les abattages clandestins.

L'usage des langues nationales dans les conférences de village est d'un intérêt capital, il permet une meilleure compréhension de la part des masses paysannes.

Dans cette noble tâche d'éducation et d'information, le vétérinaire s'aidera des puissants moyens que constituent les mass-média, Radio, télévision et les diapositives.

L'action conjuguée des services de l'enseignement et de l'élevage doit permettre dans un avenir proche d'élever le niveau de vie des paysans.

b) Organisation des éleveurs

Cette organisation se fera à deux niveaux

b₁ Au niveau des adultes

Ce système qui s'appliquera aux éleveurs adultes déjà en place, vise une reconversion grâce à l'encadrement qui amènera ces masses rurales à prendre conscience de leur rôle dans le développement économique du pays et l'assurer complètement.

Ils auront une formation accélérée mais suffisante pour conduire correctement un troupeau, à savoir bien exploiter les parcours naturels, et utiliser rationnellement les compléments alimentaires.

Ils seront regroupés en coopératives. Dans tous les cas "il faut former les coopérateurs avant les coopératives (24)

Toutefois le système de coopérative, d'éleveurs doit s'appuyer de préférence sur la spécificité zooéconomie locale plutôt que de copier les structures coopératives propres aux productions végétales (28)

b₂ Au niveau des jeunes

Cette dernière s'appliquera aux jeunes issues des lycées agricoles. A leur intention, on doit créer des noyaux d'élevage. Ces noyaux doivent comporter 8 à 10 bovins au maximum. Ce petit noyau est cédé au futur éleveur qui en aurait la pleine propriété mais qui devrait s'engager en contre partie à donner chaque année, à partir de la quatrième année, un certain nombre d'animaux parmi ceux reçus au départ. Ces produits serviraient à fournir d'autres noyaux qui seraient distribués de la même façon.

L'avantage de cette méthode réside dans le fait que l'action s'effectue au niveau individuel et suscite une évolution plus rapide. Les noyaux d'élevage seront très étroitement surveillés par des centres d'expérimentation qui pourraient servir d'infrastructure pour des stages de perfectionnement pour les encadreurs, les éleveurs adultes.

Par l'intermédiaire de ces centres les éleveurs seront intégrés dans les circuits économiques nationaux. Ils seront regroupés en coopératives dont la base sera les centres de multiplication et d'expérimentation. Ces coopératives s'occuperont essentiellement de :

- l'approvisionnement en marchandises de première nécessité.
- l'équipement et de la réalisation des oeuvres d'intérêt collectif.
- la participation à la fixation des prix du bétail et de la viande.
- Enfin de l'organisation de l'accès aux crédits des éleveurs

Mais il reste une condition humaine primordiale : la collaboration entre cadres. Quelque soit le choix des différents structures et programmes, les projets de développement rural devraient être animés par tous les professionnels : vétérinaires,

agronomes.... auxquels s'ajouteront éventuellement des sociologues.

Ainsi chaque membre de l'équipe en fonction de sa compétence, apportera sa contribution à l'efficacité recherchée le développement des productions animales contribuera à élever le niveau de vie des masses laborieuses rurales, il contribuera également à financer le secteur secondaire. Mais ce développement ne peut avoir lieu sans action concertée qu'exige des qualités humaines et pédagogiques remarquables à côté des méthodes adaptées.

CONCLUSIONS GENERALES

Le Togo a toujours été un pays déficitaire en viande et en protéines en général. Son économie repose sur le secteur rural au sein duquel les productions animales occupent une place réduite.

Ce déficit protéique s'aggrave chaque année sous le double effet de l'accroissement démographique et de l'élévation du niveau de vie de la population.

Il devient indispensable d'augmenter les productions du pays pour réduire les importations massives ou tout au moins les stabiliser.

Sur ce point les vétérinaires ont un grand rôle à jouer. Jusqu'à présent les vétérinaires togolais se sont surtout intéressés au rôle traditionnel du contrôle des denrées alimentaires et de la protection de l'état sanitaire du bétail.

Actuellement le rôle des vétérinaires doit viser :

- à un approvisionnement normal des populations en protéines animales.

- à améliorer les conditions de vie de l'éleveur.

- et à contribuer à la prospérité économique du pays.

C'est ainsi que GODFRAIN (19) parlant du rôle du vétérinaire disait : "Protégeant le capital de l'éleveur il assure à celui-ci une meilleure vie et le consommateur apprécie lui aussi l'accroissement des protéines mise à sa disposition". Pour parvenir à ces résultats nous recommandons des actions prioritaires dans la pratique vétérinaire au Togo.

- Inciter les paysans togolais à faire de l'élevage, en donnant une place prépondérante à la production animale dans les plans de développement ; l'élevage mérite autant d'attention que la culture du café et du cacao.

De même le vétérinaire devra faire admettre au paysan que le bétail n'est pas véritablement, comme on le considère, un concurrent des cultures. La démonstration devra être faite que l'agriculture et l'élevage peuvent être associés de façon harmonieuse.

-Améliorer les conditions d'alimentation et d'abreuvement des animaux ; c'est pourquoi des études agrostologiques approfondies doivent être entreprises au niveau national. Ensuite on veillera à une meilleure utilisation des sous produits agro-industriels. Ces actions seront complétées par une véritable politique d'hydraulique pastorale.

- Mettre sur pied un programme rigoureux de protection sanitaire des animaux par une augmentation des moyens logistiques et par un encadrement des éleveurs.

- Améliorer la conduite du troupeau par la mise en place de nouvelles structures ; noyaux d'élevage, coopératives de jeunes éleveurs notamment.

- Poursuivre la sélection et l'amélioration des espèces à cycle court afin de permettre aux populations de s'approvisionner en viande dans un délai assez bref.

Toutes ces initiatives des professionnels de l'élevage que sont les vétérinaires, doivent permettre, nous l'espérons, dans un très proche avenir, d'aboutir à une autosuffisance alimentaire des masses rurales, et aussi à une contribution du secteur animal à la prospérité économique et sociale de notre pays : le Togo.

B I B L I O G R A P H I E

1. ADAM (Z.P.) :
Contribution à l'étude de la réglementation vétérinaire
au Togo relative au contrôle de la commercialisation
du bétail et à l'inspection des viandes.
Th : Méd, vét. : DAKAR : 1976 ; 9

2. AHYI (C.L)
Etude de la législation zoo-sanitaire des maladies
infectueuses au Togo.
(Propositions pour une nouvelle législation)
Th : Méd. Vét. : DAKAR : 1977 ; 12

3. AKADIRI (A.F)
Contribution à l'étude de la place de l'élevage dans
l'économie de la République Populaire du Bénin
Th : Méd. Vét. : DAKAR : 1979 ; 1

4. ANGLEJEAN (D)
Information et Formation en milieu rural
Th : Méd. Vét. Alfort : 1970 ; 76

5. ANONYME
L'agriculture togolais.
in Afrique agriculture n°25 septembre 1977

6. ANONYME
Centre de recherche et d'élevage d'Avétonou.
Rapport annuel 1980

7. ANONYME
Les statistiques 1976 de la C.E.B.V.
Rev. trim. d'inf. tech. et eco. S.E de la C.E.B.V
Ouagadougou n° 22-23, 1978 pp 10 - 21

8. ATTIGNON (H)
Géographie du Togo
2ème édition 1970

9. BIDET (M - B)
La Pratique vétérinaire en Côte d'Ivoire
Th : Méd. Vét. : Alfort 1975 ; 92

10. COMMUNAUTE ECONOMIQUE DU BETAAIL ET DE LA VIANDE (C.E.B.V)
Accord sanitaire communautaire n°1/C.E.B.V/72
Rev. Trim. d'inf. tech. et eco. S.E. de la C.E.B.V :
Ouagadougou n°3, 1973, pp. 37-41

11. DIALLO (A)
Considération sur l'élevage des bovins dans la zone
Soudano-Guinéenne
Th : Méd. Vét. : Toulouse : 1960 ; 3

12. DJATO (K.N)
Contribution à l'étude de l'approvisionnement en viande
au Togo
Th : Méd. - Vét. : DAKAR : 1975 ; 6

13. DOMINGO (A.M)
Contribution à l'étude de la population bovine des Etats
du golfe du Bénin
Th : Méd. - Vét. : DAKAR : 1976 ; 1

14. DOUTRESSOULE (G)
L'élevage en Afrique occidentale Française
Edition Larose ; Paris : 1947 ; 299 p.

15. FALL (A)
Protection de la nature en Afrique :
Rôle du Vétérinaire
Th : Méd. - Vét. : Toulouse : 1966 ; 51

16. FERNEY (J)
L'institut des sciences et médecine vétérinaire de l'Uni-
versité de Dakar.
in Colloque sur l'élevage : "Fort-Lamy" 8-13 décembre
1960 pp 652 - 657.

17. FREITAS (K.I)
Etudes des produits et sous-produits agro-industriels
du Togo. Possibilités de leur utilisation en élevage.
Th : Méd. - Vét. : DAKAR : 1976 ; 5
18. GIRON (C)
Valeur économique de l'acte vétérinaire
Th : Méd. - Vét. : Lyon 1965 ;
19. GODFRAIN (J.C)
Les incidences économiques des activités du vétérinaire
Rev. élév. Méd. pays. trop. 1973 26 (4) pp 3-10
20. GOUNOU (A)
La médecine vétérinaire face aux problèmes de développe-
ment en Afrique Soudano-Sahélienne.
Exemple de la Haute Volta.
Th : Méd. - Vét. : DAKAR 1977 ; 6
21. HARDING (H.P)
Des vétérinaires n'ayant pas peur de se salir :
in CERES : Rev. F.A.O sur Agri. et dev. n° 79. Janvier-
Février 1981 pp. 23 - 27
22. IBRAHIMA (A.T)
Contribution à l'étude de l'élevage ovin au Niger :
état actuel et propositions d'amélioration
Th : Méd. Vét. : DAKAR 1975 ; 13
23. LADIKPO (E)
Nématodoses digestives des veaux en République populaire
du Bénin - épidémiologie - méthode de lutte.
Th : Méd. - Vét. DAKAR 1981 ; 5
- 24 . LASSERE (G)
La coopération
Que sais-je ? P.U.F
Paris ; 1967 (821) 1 vol ; 126 p.

25. MIEGE (R)
Economie rurale de la Savoie et ses rapports avec la
profession vétérinaire
Th : Méd. - Vét. : LYON 1971 ; 3
26. MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
Géographie : Classes Terminales Lomé 1979 83 p.
27. MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL
Direction des enquêtes et des statistiques agricoles
Rapport annuel 1980.
28. MINISTERE DE L'AMENAGEMENT RURAL
Direction des productions animales
Relevés statistiques
29. NDIAYE (AH.L)
Contribution à l'étude de l'élevage en Afrique tropica-
le Nord.
Rev. C.E.B.V (6) oct. déc. 1973 pp. 16-38
30. NDIAYE (AH.L) et BA (C)
Elevage et cooperation en Afrique Tropicale : L'exemple
du Sénégal
Rev. Élev. Méd. Pays - trop. 1972 - 25 (3) p.433-443
31. ODOU (I.S)
Dominantes pathologiques observées aux abattoirs du
Togo : incidences économiques et sociales
Th : Méd. - Vét. DAKAR : 1980 ; 15.
32. PIERRARD (F)
Rôle du vétérinaire inspecteur d'abattoir dans la prophylaxie de certaines maladies contagieuses.
Th : Méd. - Vét. Alfort : 1969 ; 69

33. SARNIGUET (J) et LEGRAD (Y)
Diagnostic et perspectives sur la production animale
au Togo
S.E.D.E.S. 1974.
34. SARNIGUET (J) et TYC (J)
Approvisionnement en viande de l'Afrique Centre Ouest
S.E.D.E.S. 1969
35. SONHAYE (A.S)
Contribution à l'étude de la brucéllose bovine au Togo
Th : Méd. - Vét. : DAKAR : 1980 ; 8
36. TCHANILEY (M)
Signification économique et sociale de l'élevage tra-
ditionnel des ruminants au Togo
Th : Méd. - Vét. DAKAR : 1975 ; 7
37. TRAORE (S)
L'élevage bovin en Haute Volta
Importance relative du Zébu et du Taurin
Th : Méd. - Vét. : Toulouse 1964 ; 5

TABLE DES MATIERES

=====

	<u>Pages</u> :
<u>INTRODUCTION</u> :	1
<u>AVANT-PROPOS</u> : Présentation du Togo et généralités économiques	2
I. DONNEES GEOGRAPHIQUES	3
A. Situation - Relief - Hydrographie.....	3
B. Climat - Végétation	6
C. Les voies de communication	10
D. La démographie	11
1/ Population	11
2/ Les groupes ethniques	11
II. DONNEES ECONOMIQUES	13
A. Secteur industriel	13
B. Secteur Primaire	14
1/ Actifs agricoles et mode d'occupation des terres	14
2/ Les principales ressources agricoles	15
a) Les cultures vivrières ...	15
b) Les cultures industrielles...	18
<u>CHAPITRE PREMIER</u> : ELEVAGE ET PECHE	20
I. PRATIQUE DE L'ELEVAGE AU TOGO	21
A. Régions d'élevage et voies d'acheminement du bétail	21
1/ Régions d'élevage	21
2/ Voies d'acheminement du bétail....	23
B. LES RACES EXPLOITEES.....	25
1/ L'élevage bovin.....	25
a) Les animaux	25
b) Les modes d'élevage	27

2/ L'élevage des petits ruminants	28
a) Races exploitées	29
b) Mode d'élevage	29
3/ L'élevage des porcs	29
a) Races exploitées	30
b) Les modes d'élevage	30
4/ L'aviculture	31
a) Les espèces et les races exploitées	31
b) Les modes d'élevage	31
5/ L'élevage des équidés	32
6/ L'élevage des rongeurs	32
7 / Les animaux sauvages	32
C. PROBLEMES DE L'ELEVAGE	35
1/ Alimentation et Abreuvement	35
2/ Situation sanitaire du troupeau	36
3/ Problèmes de la production	37
a) Production de viande	37
b) Production laitière	40
II. LA PECHE	41
Conclusion partielle	42

DEUXIEME CHAPITRE : ELEVAGE ET PERSONNEL TECHNIQUE :

ROLE DES VETERINAIRES.....	43
I. STRUCTURE DE LA PROFESSION	44
A. Organigramme	44
1/ La direction de la santé animale et des services vétérinaires	44
2/ La direction des productions animales	44
3/ Les autres services	44
B. Personnel Technique Vétérinaire	44
1/ Docteurs vétérinaires	47
2/ Ingénieurs d'élevage	47
3/ Adjointes techniques d'élevage	47
4/ Infirmiers d'élevage	48
II. LES INTERVENTIONS DU VETERINAIRE	49
A. Actions zootechniques	49

B. Actions médicales	49
1/ Médecine curative et préventive du cheptel	49
2/ Médecine des peits animaux	53
3/ Inspection des denrées alimentaires d'origine animale	54
a) Inspection des viandes	54
b) Lait et produits laitiers...	56
c) Produits avicoles	57
d) Produits de pêche	57
Conclusion partielle	57

TROISIEME CHAPITRE : EVOLUTION DE LA PROFESSION VETERINAIRE AU TOGO ET PERSPECTIVES

D'AVENIR	59
I. PRINCIPALES CONTRAINTES	60
A. Au niveau des services de l'élevage ..	60
1/ Budget de fonctionnement des services de l'élevage	60
2/ Difficultés matérielles	61
3/ Budget d'investissement	61
B. Au niveau des infrastructures	
l'information des paysans éleveurs ..	61
II. REALISATION ET PROJETS	62
1/ Réalisations	62
2/ Projets de développement	64
III. PERSPECTIVES D'AVENIR DANS L'AMELIORATION DES PRODUITS ANIMALES	67
A. Réorganisation des services centraux .	67
B. Actions sanitaires	68
C. Actions zootechniques	71
1/ Amélioration des races	71
2/ Amélioration de l'aménagement pastoral	72

D. Actions sur l'homme	75
1/ Formation du personnel d'encadrement	75
2/ Action au niveau de l'élèveur...	77
a) Education des éleveurs	77
b) Organisation des éleveurs ..	78
<u>CONCLUSIONS GENERALES</u>	81
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	83

VU :
LE DIRECTEUR
de l'Ecole Inter-Etats
des Sciences et Médecine
Vétérinaire

LE CANDIDAT

LE PROFESSEUR RESPONSABLE
de l'Ecole Inter-Etats des Sciences
et Médecine vétérinaires.

VU :
LE DOYEN
de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie.

LE PRESIDENT DU JURY.

VU et permis d'imprimer.....

DAKAR, le.....

LE RECTEUR : PRESIDENT DU CONSEIL PROVISOIRE DE
L'UNIVERSITE DE DAKAR.

SERMENT DES VETERINAIRES DIPLOMES DE DAKAR.

"Fidèlement attaché aux directives de Claude BOURGELAT, fondateur de l'Enseignement vétérinaire dans le monde, je promets et je jure devant mes maîtres et mes aînés :

- D'avoir en tous moments et en tous lieux le souci de la dignité et de l'honneur de la profession vétérinaire.
- D'observer en toutes circonstances les principes de correction et de droiture fixés par le code déontologique de mon pays.
- De prouver par ma conduite, ma conviction, que la fortune consiste moins dans le bien que l'on a, que dans celui que l'on peut faire.
- De ne point mettre à trop haut prix le savoir que je dois à la générosité de ma patrie et à la sollicitude de tous ceux qui m'ont permis de réaliser ma vocation.

QUE TOUTE CONFIANCE ME SOIT RETIREE S'IL ADVIENNE QUE
JE ME PARJURE".